

LE ROYAUME DE CHAMPA

PAR

GEORGES MASPERO,

Administrateur des Services Civils de l'Indo-Chine, Correspondant-Délégué de l'Ecole
Française d'Extrême Orient.

(Suite). ¹⁾



CHAPITRE I.

Le Pays et ses Habitants.

Le Pays, sa flore, sa faune et ses habitants — Les Religions — Castes et
Clans — Le Roi et la Cour — Divisions territoriales et Fonctionnaires
provinciaux — L'Armée et la Marine — Les Impôts et la Justice
— Les Coutumes: Mariage et Funérailles — Le Calendrier
et les Fêtes annuelles — Agriculture et Commerce —
Les Monnaies — L'Industrie — L'Architecture et
les Temples — Musique et Littérature.

Resserré entre la montagne et la mer, l'Annam ²⁾ est formé
d'une série de petits bassins échelonnés au long de la côte orien-
tale de la péninsule Indochinoise: au Sud, le Binh-Thuận avec ses
trois baies de Phan-thiét, Phan-Rí et Phan-Rang; puis le Khanh-
Hoà, le Phú-Yên, le Bình-Định, le Quảng Ngãi et le Quảng-Nam,
bordés d'îles rocheuses, creusés d'anses profondes ³⁾; le Thù'a-Thiên,

1) Voir *T'oung pao*, Mars 1910, pp. 125—136.

2) J'entends par ce nom la division géographique et administrative actuelle qui s'étend
de la frontière Nord du Thanh-Hoà à la limite sud du Binh-Thuận.

3) Voici comment un voyageur décrit cette côte »Apré, tourmentée, inhospitalière,
»projetant au large des éperons rocheux hérissés d'aiguilles redoutables à peine visibles à
»leur d'eau; éclairée seulement par deux phares, l'un au cap Padaran, l'autre à la pointe
»Varela, puis au delà, sur une distance de plus de 1000 kilomètres, menaçante pour les
»marins pendant les longues nuits obscures, fouettée par une mer toujours furieuse, que la
»mousson souffle du N.E. ou du S.O., la côte d'Annam est surnommée communément, et
»à juste titre, la Côte de Fer.

»Inquiétante et superbe avec, de loin en loin, des lignes d'une grâce exquise, une
»échancrure dans l'escarpement fauve et, brusquement apparu, quelque coin de baie paisible,
»une plage frangée de cocotiers, une rangée de paillotes, des jonques à l'ancre, des filets
»bruns séchant sur la grève. Voici Nà-Thran [Nha-Trang] et son arrière plan de mon-
»tagnes bleuâtres, Quin-Hone [Qui-Nho'n], sa petite concession proprette et sa bourgade
»chinoise plantées sur une étroite bande de sable entre la mer et une immense rade in-
»térieure accessible seulement aux bâtiments de faible tonnage. Puis, de nouveau, la mu-

le Quảng-Trị et le Quảng-Binh avec leurs chapelets de lagunes aux eaux saumâtres, sans abri que l'estuaire des rivières; le Nghê-An enfin et le Thanh-Hoà, aux côtes plus hospitalières, aux vastes plaines riches en rizières. Une mer mauvaise, des ports peu sûrs, un sentier ¹⁾ escaladant péniblement des cols escarpés y font les communications difficiles, et l'étroitesse des vallées n'y peut, malgré la richesse du sol, nourrir qu'une population peu nombreuse. C'est là cependant que florissait autrefois un état dont on vantait au loin la puissance et la richesse: le Royaume de Champa ²⁾.

Les Chinois nous ont dit son climat: une chaleur toujours

»raille abrupte, balayée par le vent de mer, sans autre végétation que les mousses dorées et les cactus accrochés aux fissures de la roche.

»Ces côtes ont le coloris éclatant, la puissance de relief du littoral méditerranéen; rarement j'ai vu aussi heureusement combinés ces deux éléments de beauté, la mer et la montagne». MARCEL MONNIER *Le Tour d'Asie. Cochinchine, Annam, Tonkin*. E. Plon. Nourrit. Paris. 1899. p. 124. 125.

1) Il court, sous le nom de *route mandarine*, du Nord au Sud de l'Annam. Amélioré par l'empereur Gia-Long, il a été, depuis l'occupation Française, rendu carrossable sur une grande étendue de son parcours.

2) *Nagara Campā*, l'Etat de Campā. Ce nom de *Campā* est, en sanscrit, celui d'un arbre et d'une fleur généralement blanche, très odorante [*Michelia Champaca* L.]; il désignait, dans l'Inde Ancienne, un Royaume qui occupait l'emplacement du district actuel de Bha-galpur. La première mention qui en soit faite comme nom de l'Etat qui nous occupe trouve sur la stèle de Çambhuvarman [Mī-So'n, mon^t A₁, 73, skt., date illisible, FINOT III 206, IV 917 II], le Fan Fan-Tche des Chinois, qui vivait en 629 AD; une inscription de 658 AD. [Mī-So'n, mon^t E⁶, 96, stèle. skt. 579ç. FINOT IV 918 III] qualifie le roi Vikrāntavarman I [Prakāçadharmā] de «Çri Campāpurapameçvara», Souverain Seigneur de la ville de Campā [B¹]; enfin un texte khmèr de la même époque [Kdēi An (Ang Chumnik) Bā-Phnom, 53, stèle, skt, 589ç = 667 AD. C. I. 64²¹] nous montre Siṃhadeva, ministre de Mahendrarvarman, envoyé en ambassade auprès «du souverain de Campā» [MASPERO *Empire Khmèr* 26]. Ce nom de Campā, que l'on croit pouvoir retrouver dans le Çanf [صنوف] des Arabes et, plus problématiquement, dans le Ζάβασι de Ptolémé, a été écrit de façons les plus différentes: Cyamba [Marco-Polo], Campe [Odonic de Pordenone], Tchampa [Aymonier], Campa [Bergaigne] etc...; j'ai adopté la forme *Champa* à la quelle s'est arrêté FINOT comme transcriptions la plus exacte, phonétiquement, du mot sanscrit.

Les Chinois ont donné au Champa les noms de Lin-Yi 林邑, Houan Wang 環王 et Tchen-Tch'eng 占城; le dernier, seul, pourrait être la transcription du nom sanscrit. Les textes annamites nous fournissent les noms de Lām Ấp 林邑 et Chiêm Thành 占城.

égale¹⁾); point d'hiver de neige ni de glace, mais beaucoup de brouillards et de pluie²⁾); des rosées abondantes qui conservent aux arbres et aux herbes leur fraîcheur tout au long de l'année³⁾ et permettent aux habitants de manger des légumes pendant les quatre saisons⁴⁾).

Il manque de plaines et les terres cultivables y sont rares⁵⁾; peu de riz mais beaucoup de cultures maraîchères: haricots⁶⁾, pois, aubergines⁷⁾ et concombres; des doliques, du millet et du sésame⁸⁾; du chanvre, du maïs⁹⁾ et des cannes à sucre en quantité; puis des arbres fruitiers: bananiers et cocotiers¹⁰⁾; le poivre¹¹⁾ enfin, le bétel et l'arec, dont les habitants extraient le jus pour faire de l'alcool¹²⁾. Dans les mares, beaucoup de nénuphars¹³⁾ et de lotus¹⁴⁾; le long des rivières, dans les eaux saumâtres, des palmiers d'eau dont les feuilles sont employées à la fabrication des paillottes; sur terrain sec, des lataniers qui servent à la confection des nattes¹⁵⁾ et toutes sortes de plantes et d'herbes dont on fait des cordes et de la vannerie

1) «Le climat est agréablement chaud, il n'y a ni grand froid ni saison brûlante». *Tchou Fan Tche* 上 509.

2) *Kieou Tang Chou* CXCVII 32a. *Tang Houei Yao* XCVIII 12a

3) *Sin Tang Chou* CCXXII 下 19a.

4) *Kieou Tang Chou* CXCVII 32a.

5) *Ts'in Chou* XCVII 14b. *Ling Wai Tai Ta* II 11a. Même constatation aujourd'hui: «Si les terrains de rizières font défaut en Annam, par contre les collines et les plateaux fournissent des plantes industrielles en abondance». *Colonies Françaises*. HENRIQUE. *Annam* 61.

6) *Tchou Fan Tche* 上 510.

7) *Song Che* CCCCLXXXIX 26b.

8) *Wen Hien Tong K'ao* XXIV 占城 52b. *Méridionaux* 540.

9) *Tchou Fan Tche* 上 510.

10) *Wen Hien Tong K'ao* XXIV 占城 52b. *Méridionaux* 540.

11) *Song Che* CCCCLXXXIX 27a.

12) *Kieou Tang Chou* CXCVII 32a.

13) *Wen Hien Tong K'ao* XXIV 占城 52b. *Méridionaux* 540.

14) «La ville parée de la splendeur de la ville d'Indra [Indrapura]... brillante de «lotus blancs, ornée des plus belles fleurs de lotus...» *Dong-du'o'ng, Quang nam*. 67. *Stèle*. A III Skt. *Pinot* IV 105.

15) *Sin Tang Chou* CCXXII 下 19a.

très fine ¹⁾). Point de thé, remarque Tchao Jou Koua ²⁾), non que le sol n'en pût produire ³⁾) mais parce que les Chams, sans doute, n'en connaissaient pas l'usage.

Ils cultivaient le mûrier, par contre, pour l'élevage des vers à soie et le cotonnier «Ses fleurs à l'époque de leur épanouissement «sont pareilles au duvet de l'oie. On les dévide et file pour en faire «des étoffes qui, bien nettoyées et blanchies, ressemblent à s'y mé- «prendre à la toile. On les teint; on en fait des tissus de cinq «couleurs et des étoffes tachetées ⁴⁾».

Les forêts qui couvrent les hautes régions renferment des trésors inestimables: de l'ébène et autres essences précieuses, des bois de senteur en abondance: encens et santal ⁵⁾) bois d'aigle ⁶⁾), camphre ⁷⁾) et girofle ⁸⁾); et le Tch'en Mou ⁹⁾) dont les voyageurs Chinois nous racontent ainsi la récolte: «On l'entasse et on le laisse pourrir sur «place; au bout d'un certain nombre d'années, il n'en reste plus «que le coeur qui, plongé dans l'eau, coule aussitôt; c'est pourquoi «on l'appelle «le parfum qui s'immerge»; la qualité qui surnage «est très inférieure et reçoit le nom de »parfum qui flotte ¹⁰⁾».

1) *Wen Hien T'ong Kao* XXIV 占城 52b. *Méridionaux* 539.

2) *Tchou Fan Tche* 上 510.

3) «Les provinces de l'Annam produisent du thé, mais de qualité inférieure, qui n'est «pas exporté. On le consomme dans le pays». *Colonies Françaises. Annam* 63. Les essais faits récemment par quelques colons Français prouvent que sa médiocrité provient du mauvais mode de culture employé par les indigènes plutôt que du climat et de la nature du sol.

4) Ki pei 吉貝. *Leang Chou* LIV 53b. Cf. *Wen Hien T'ong Kao* XXIV. 林邑. 46a. *Méridionaux* 420.

5) *Song Che* CCCCLXXXIX 25b 26b et *Wen Hien T'ong Kao* XXIV 占城 25b. *Méridionaux* 539.

6) *Ling Wai Tai Ta* II 11a et *Tchou Fan Tche* 上 510.

7) *Song Che* CCCCLXXXIX 26b et 27a.

8) *Wen Hien T'ong Kao* XXIV 占城 53a. *Méridionaux* 546.

9) Tch'en Mou 沈木, le bois qui s'enfonce dans l'eau.

10) Tch'en Hiang 沈香, le parfum qui s'enfonce dans l'eau; Tch'an Hiang 機香,

Au plus profond des montagnes, au prix de grandes difficultés, on va chercher le cardamome ¹⁾ qui se vend au poids de l'or. On y trouve encore de l'anis et de l'aloès ²⁾, du bambou dont on fait les claies et du rotin blanc ³⁾. Les abeilles sauvages y abondent et leur cire est précieusement récoltée en pains dans des tasses ⁴⁾.

Mais la véritable richesse du pays, ce sont les produits du sol même: l'or n'y est point rare ⁵⁾ et les Chinois contaient avec étonnement qu'on y trouvait une « montagne d'or »; toutes les pierres, disaient-ils, y sont de couleur rouge et renferment en leur milieu un lingot ⁶⁾. Il coule aussi dans les rivières dont on prend soin, pour le recueillir, de dessécher le cours ⁷⁾. L'argent, le cuivre, le fer, l'étain ⁸⁾ s'y rencontrent en filons assez riches. Les pierres précieuses y abondent, sans grande valeur il est vrai: Le roi Fan Teou-Li en fit tenir à l'Empereur Li-Yuan qui étaient grosses comme des œufs de poule, claires comme du cristal et qui, roulées dans des feuilles d'absinthe, jetaient par transparence des éclairs de feu ⁹⁾. Le lapis lazuli ¹⁰⁾ et l'ambre ¹¹⁾ paraissaient souvent dans le tribut

le parfum qui forme pont, qui flotte sur l'eau. *Leang Chou* LIV 53b. *Wen Hien T'ong Kao* XXIV 林邑 46a. *Méridionaux* 420—421. *Song Che* CCCCLXXXIX 26b.

1) *Song Che* CCCCLXXXIX 26b.

2) Ibid.

3) *Tchou Fan Tche* 上 510.

4) Ibid et *Song Che* CCCCLXXXIX 25b.

5) On en trouve des gisements dans la province de Quāng-Nam; mais la plus grande partie de l'or qui circulait au Champa devait provenir du Laos actuel, plus particulièrement de la région d'Attoupeu. Cf sur ce sujet: *Notice sur la Carte Géologique et les Mines de l'Indochine*, par le Service des Mines, publication du Gouvernement Général de l'Indochine, 1906 p.p. 53, 54, 58, 59.

6) *Leang Chou* LIV 53b. *Wen Hien T'ong Kao* XXIV 林邑 46a. *Méridionaux* 420.

7) *Song Che* CCCCLXXXIX 25b.

8) *Wen Hien T'ong Kao* XXIV 占城 52a. Sur les gisements de fer, cuivre, zinc, etc. . . en Annam, Cf. *Notice sur la carte Géologique de l'Indochine* 52—53.

9) *Kieou T'ang Chou* CXC VII 32a. *T'ang Houei Yao* XC VIII 12b. *Wen Hien T'ong Kao* XXIV 林邑 46b. *Méridionaux* 432—433. Infra

10) *Song Che* CCCCLXXXIX 25b.

11) *Sin T'ang Chou* CCXXII 下 19a. « On dit que l'ambre provient de la résine

que les rois chams envoyaient à leurs suzerains chinois et annamites¹⁾.

Parmi les pierres particulièrement recherchées on peut citer un grès qui servait à aiguïser les armes et les outils, et la « pierre du Boddhisatva²⁾ » d'un grain très fin.

La mer enfin est riche en coraux de toutes sortes et en perles de grand prix³⁾.

La faune a eu varié. L'éléphant parcourait comme aujourd'hui les forêts de la haute région et le rhinocéros les bauges des savannes⁴⁾. Le premier était fort recherché⁵⁾; les Chams le dressaient et s'en servaient pour le transport et le combat; son ivoire faisait l'objet d'un commerce important; plus important encore et plus rémunérateur celui de la corne de rhinocéros dont les propriétés thérapeutiques sont fort prisées de la pharmacopée extrême-orientale. Le tigre pullulait comme aujourd'hui⁶⁾; les textes nous parlent de lions⁷⁾

« du pin. Cette résine, après mille ans de séjour dans la terre, produit du Fou ling « 茯苓; après mille ans encore elle devient de l'ambre rouge, Hou p'é 琥珀; mais certains disent qu'elle se transforme en ambre directement. La présence de l'ambre dans la terre se manifeste par l'aridité du sol sur une assez grande étendue. On creuse parfois jusqu'à la profondeur de huit ou neuf pieds pour découvrir une concrétion de la grosseur d'un boisseau au centre de laquelle l'ambre est renfermée. Au moment où il entre en contact avec l'air, il n'a guère plus de consistance que la gomme du pêcher, mais il s'affermi bientôt et durcit peu à peu. » *Wen Hien T'ong Kao*. XXIV 林邑 46a. *Méridionaux* 421.

1) *Wen Hien T'ong Kao* XXIV 林邑 46a. *Méridionaux* 421—422.

2) P'ou Sa Che 菩薩石, la pierre du Boddhisatva. *Song Che* CCCCLXXXIX 26a. *Wen Hien T'ong Kao* XXIV 占城 53a. *Méridionaux* 545.

3) *Song Che* CCCCLXXXIX 25b.

4) Ils formaient, le premier surtout, la partie la plus importante du tribut que les rois du Champa envoyaient aux Empereurs de Chine et d'Annam.

5) L'éléphant blanc était déjà fort apprécié des rois Chams qui en adressaient souvent en tribut aux Empereurs d'Annam. *An* III 14b — *Tt* II 37b — *Vst* II 26b, 27a b — *Sk* III 27b — *Tt* III 15b, 16a; V 32b; V 38b — *Cm* VII 21a — *Tt* VI 21b.

6) Ché Bong Nga envoie au premier Empereur Ming des tigres en tribut. *Ming Che* II 14a.

7) Che tseu, an: Su' Tu' 獅子. *Song Che* VIII 23b, CCCCLXXXIX 26b. *Wen Hien T'ong Kao* XXIV 占城 53b. *Méridionaux* 548—549. *Vst* II 4a. — *Tt* II 5a. *Infra*.

qui auraient été envoyés, en 1.011, en Chine et au Đai Cô Viêt; il y a là, probablement, confusion de nom de la part des chroniqueurs chinois et annamites, car jamais à ma connaissance cet animal ne vécut en Indochine.¹⁾

Il nous est parlé aussi de cerfs blancs²⁾, de buffles et boeufs sauvages, de singes dont une espèce, le Cheng cheng³⁾, était bien remarquable: il entendait le langage humain et ses lèvres constituaient un met des plus délicats. Les forêts regorgent de paons et de perroquets au plumage tout blanc ou rutilant de cinq couleurs; les Empereurs à qui on les adressait en tribut s'émerveillaient de les entendre parler et l'un d'eux même fit composer des vers en leur honneur⁴⁾. En 631, ceux qu'avait envoyés Kandapadharma se plaignirent du froid et on donna l'ordre à l'ambassadeur de les remporter dans leur pays⁵⁾.

Comme animaux domestiques, il n'est guère fait mention que de l'éléphant et du boeuf. Le cheval ne se trouvait point dans le pays⁶⁾: c'était un des cadeaux que consentaient les Empereurs de Chine aux rois du Champa et ceux-ci, lorsqu'on leur eut appris à les utiliser au combat, s'efforcèrent de s'en procurer en Chine, malgré l'interdit d'exportation.⁷⁾

Grands pêcheurs et hardis marins, les Chams trouvaient, sur leurs côtes, grande quantité et variété de poissons⁸⁾; et sur les sables blancs,

1) Il est à remarquer que la façon dont les anciens sculpteurs Chams et Khmèrs reproduisaient les lions prouve surabondamment qu'ils n'en avaient jamais vu.

2) *Leang Chou* LIV 54a.

3) Cheng cheng 猩猩. *Wen Hien T'ong K'ao*. XXIV 林邑 46a et 32a *Méridionaux* 421. 178—181. WILLIAMS, *The Middle Kingdom*. New-York, Scribner's Sons; revised Edition, 1904, vol. I 314—315, croit y reconnaître le *Rhinopithecus rozellanae* qui se trouve plus particulièrement au Sseu-Tch'ouen.

4) *Kieou T'ang Chou* CXC VII 32a.

5) Ibid.

6) Cependant le *Wou Tai Houei Yao* XXX 29b dit: «Ils montent des éléphants et des chevaux».

7) *Ling Wai Tai Ta* II 11a, infra.

8) Cf. infra la relation du F. Odoric de Pordenone.

au pied des dunes, ils guettaient les grandes tortues de mer dont l'écaille se vendait fort cher¹⁾.

La population n'était pas très nombreuse²⁾ et n'a probablement jamais atteint le chiffre de deux millions et demi que compte aujourd'hui l'Annam, Thanh-Hoa et Nghê-An non compris³⁾. Elle se divisait en *Chams* et *Sauvages des hautes régions*⁴⁾.

Les derniers n'ont probablement pas changé et sont tels aujourd'hui qu'ils étaient alors. Les chams les désignaient sous le nom générique de *Mlecchas*, les «sauvages»⁵⁾ ou de *Kirātas*, les «mon-

1) *Le Leang Chou* LIV 53b cite l'écaille Tai mei 瑁瑁.

2) *Le Song Che* CCCCLXXXIX 25b et le *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 占城 53b. *Méridionaux* 553, disent que, sous le règne de Harivarman IV, au début du XIIe siècle, les trente huit provinces, Techeou 州, du Champa ne comptaient pas plus de 30.000 familles, soit un total d'environ 200.000 âmes pour tout le royaume.

3) Les chiffres officiels — *Annuaire Général de l'Indochine*. 1907 et 1908; *Hanoï-Haiphong*, Imprimerie d'Extrême-Orient — accusent, à l'heure actuelle, une population de 2.624.200 annamites, 119.675 mois et 15.000 chams, soit un total de 2.758.875 habitants répartis comme suit: (je n'ai pas tenu compte des Chinois, 3000 environ, des Indiens ni des Européens).

	Annamites	Moïs	Chams
Quãng-Binh	114.500		
Quãng-Trị	230.000	10.000	
Thà'a-Thiên	80.000		
Quãng-Nam	886.000		
Quãng-Ngãi	150.000	40.000	
Bình-Định	800.000		
Phú-Yên	200.000	175	
Khanh-Hoà	75.000	40.000	
Phan-Rang	80.500	7.500	6.000
Bình-Tuận	58.200	22.000	9.000
Total:....	2.624.200	119.675	15.000

2.758.875.

4) Il faut y ajouter les *résidents étrangers* chinois, annamites, malais, khmèrs, hindous, mais sans pouvoir indiquer, même approximativement, leur nombre, ni les centres où il leur était permis de s'installer. Les Chinois devaient être en assez grand nombre et nous en voyons, en 1283, venir demander asile au camp de Sagatou. *Yuan Che* CCX 55 a.

5) *Po-Nagar de Nhatrang*, Khanh-Hoà, Tour Nord, 30. Piédroit Sud. A., cA. 1092 ç = 1.070 AD. BERGAIGNE 86. AYMONIER 41. FINOT III 639.

tagnards.»¹⁾ Ceux qui habitaient la région de Phan-Rang se nommaient *Vrlas*²⁾; entre le Khanh-Hoà et le Phú-Yên, au milieu des montagnes qui dominent Nha-Trang, résidaient les *Randaiy* que nous appelons aujourd'hui Radê³⁾; dans le Bình-Định enfin vivaient les *Mada* dont nos Djarai sont probablement les descendants. Ils sont, ethnographiquement, de la même race que les Chams⁴⁾.

Ceux-ci semblent un peuple d'origine malayo-polynésienne. C'est au moins ce qu'à défaut d'indice ethnique précis⁵⁾ on croit pouvoir déduire aujourd'hui des plus récentes données linguistiques: la langue Chame, qui ne diffère pas sensiblement à l'heure actuelle de celle qu'emploient les plus anciennes inscriptions en langue vulgaire⁶⁾, doit être en effet décidément rattachée, malgré ses emprunts

1) *Po-Nagar de Phanrang*, Ninh-Thuận, 14. Stèle ruinée, *SKt.* 776 ç = 854 AD. C. II 231. BERGAIGNE 77. AYMONIER 24. FINOT III 633^{iv} — *Mi-So'n*, mont^t G₁, 101, Stèle B. *ch.* FINOT IV. 963^{xxi}. «Le mot Kirāṭa désigne dans l'Inde un peuple de montagnards» BERGAIGNE C II 233.

2) *Po-Nagar de Phanrang*. 14. IV.

3) *Po-Nagar de Nhatrang* 30. Sur les Radê cf. MOURA. *Le Royaume du Cambodge*. Paris, Leroux 1883 I. 426—428.

4) L'idiome dont se servent aujourd'hui encore les Djarai, Radê, Pnong Piak et quelques autres tribus sauvages habitant le Sud-Ouest de la chaîne annamitique, est très semblable à la langue chame. cf. infra.

5) Le type cham est aujourd'hui trop mélangé, trop parent de celui des Cambodgiens au Cambodge et à celui des Annamites en Annam, pour qu'il soit possible de définir nettement leur origine par des mensurations ou indices ethniques. Sur l'anthropologie des Chams, cf. Docteur A. REYNAUD: *Contribution à l'Histoire Naturelle de l'homme. Les Tsiamis et les Sauvages bruns de l'Indo-Chine*. Paris 1880; et sur le rameau *Malayo-polynésien en Indo-Chine*: Dr. THOREL: *Notes Anthropologiques sur l'Indo-Chine*, dans le *Voyage d'Exploration en Indo-Chine* de FRANCIS GARNIER. Paris. Hachette 1873. II 311 ss; il n'y parle pas des Chams qu'il ignorait. — KERN, dans *Taalkundige gegevens ter bepaling van het stamland der Maleisch-Polynesische volken* [Versl. en med. der Kon. Akad. van Wetensch. III R. . . deel VI 270] p. 4, avance qu'il faut chercher le berceau de la race *Malaise* en Indo-Chine, dans l'ancien royaume de Champa, d'où elle se serait répandue sur l'Insulinde, dans les divers pays Malais et jusqu'en Polynésie.

6) Elles datent du début du XIe s., du règne de Harivarman I, et nous les devons au Senapati Pār. Ce sont *Po-Nagar de Nhatrang*, Edicule N. O., 37, 813 AD — *Po-Nagar de Nhatrang*. Khanh-Hoà. 31, Piédroit C, 817 AD — *Glai Klong Anōh*, Ninh-Thuận 19.

nombreux aux langues voisines, à la famille Malayo-polynésienne¹⁾.

Aussi bien la description que nous font des Chams les premiers voyageurs chinois — noirs de peau, les yeux enfoncés dans l'orbite, le nez retroussé, les cheveux crépés²⁾ — à une époque où ils n'avaient point encore subi la domination étrangère et conservaient la pureté de leur type, vient à l'appui de cette hypothèse. Le vêtement qu'ils portaient et portent encore aujourd'hui ne diffère pas de celui des Malais: il est formé d'une pièce d'étoffe de coton, le Kama³⁾, qu'ils roulent autour du corps de droite à gauche et qui

1) « Le Cham... possède un vocabulaire dont le fond malayo-polynésien est largement « mêlé de mots apparentés à la plupart des tribus du Sud de la presqu'île [indo-Chinoise], « surtout au Bahnar [peuplade sauvage de la chaîne annamitique]. Les autres dialectes « Stieng, Chrau [autres peuplades], etc... y sont aussi représentés. A ce fonds primitif, « les événements historiques — introduction du brahmanisme, puis de l'islam, guerres, invasions, relations sociales ou commerciales, — ont apporté quantité de termes d'origine « sanscrite, arabe, khmère, annamite, chinoise, tamoule. etc... — De quel groupe linguistique le Cham fait-il donc partie? Diverses opinions ont été émises à ce sujet. HIMLY et « le P. W. SCHMIDT, par exemple, y ont vu une langue mixte qu'ils font rentrer dans le « Môn-khmèr. Malgré la présence de nombreuses racines et d'éléments formatifs qui appartiennent en même temps au môn-khmèr Kolarien †, il faut décidément avec le Docteur « KERN, KUHN et NIEMANN, rattacher le Cham à la famille *Malayo-polynésienne*. Il est « superflu d'ajouter que l'élément malayo-polynésien qu'il contient remonte à une époque « très reculée et ne saurait être dérivé de n'importe quelle autre langue de la même famille.

« [† On les retrouve dans les langues Indonésiennes et Polynésiennes jusqu'en Nouvelle « Zélande, ce qui revient à dire que le Cham est aussi loin du Môn-khmèr que le Tahitien, « par exemple. Abstraction faite, bien entendu, de quelques emprunts d'un âge moins reculé, « ou peut dire que la parenté qui existe entre les deux grandes familles *Malayo-polynésienne* « et *Môn-khmèr* est comparable à celle qu'on constate entre les langues Sémitiques et Kha- « mitiques. Ces langues sont d'une même souche, ont une origine commune, mais très « lointaine — communication de Mr. le Professeur KERN] » AYMONIER et CABATON. *Dictionnaire Cam-Français*. Introduction: La langue chame. VII. Paris Leroux 1906. — Sur ce sujet, cf également: AYMONIER, *Grammaire de la langue Chame*. Saigon, Imprimerie Coloniale, 1889. 6, qui dit que « la langue Chame sert d'intermédiaire entre le Khmèr et le « Malais » — et dans MOURA, *Le Cambodge*, I, 501, le Tableau « servant à comparer les « langues parlées par les Khmèrs, les Siamois, les Malais et les Chams ».

2) *Souei Chou* LXXXII 37 a. — *Kiou T'ang Chou* CXCVII 32 a. « Pour le teint des « hommes, ils considèrent que le noir est le plus beau. Dans tous les royaumes de la région méridionale il en est de même ». *Nan Ts'i Chou* LVIII 66a. Cf. également *Tsin Chou* XCVII 14b.

3) « Ils l'appellent Kan-man 干曼, ou encore Tou-man 都曼 » *Leang Chou* LIV 54 a. C'est le Kama que portent encore aujourd'hui les Chams et les Malais.

les couvre de la taille aux pieds. Hommes et femmes n'en portent pas d'autre, sauf en hiver où ils endossent une sorte de robe épaisse¹⁾. Le commun marche nu-pieds²⁾, et malgré qu'au dire d'un auteur le port de la chaussure fût privilège royal³⁾, il semble que les nobles en portaient faites de cuir⁴⁾. Ils relèvent les cheveux en un chignon⁵⁾ qui affecte, chez les femmes, la forme d'un marteau⁶⁾, et se percent les oreilles pour y passer de petits anneaux de métal⁷⁾. Enfin, comme les Malais, ils sont fort propres; chaque jour ils se lavent le corps plusieurs fois, le parfument, le frottent avec un onguent de camphre et de musc. Ils fumiguent leurs vêtements à l'aide d'un composé de différents bois odoriférants⁸⁾.

Lorsque les Chams apparaissent dans l'Histoire, vers la fin du II^e siècle de notre ère, ils obéissaient déjà à une dynastie Hindoue ou Hindouisée, et l'inscription de Vo Can⁹⁾, rédigée en «sanskrit correct¹⁰⁾» nous les montre très fortement empreints de civilisation indienne. Il n'y a là rien qui puisse étonner, d'ailleurs; la colonisation Hindoue¹¹⁾ avait pénétré ces contrées au plus tard dans la

1) *Souei Chou* LXXXII 37 a.

2) *Kieou T'ang Chou* CXC VII 32 a.

3) DURAND, *Récit de la Galatie*; B.E.F.E.O. V. 386.

4) *Leang-Chou* LIV 54 a.

5) *Kieou T'ang Chou* CXC VII 32 a.

6) *Wen Hien T'ong Kao*.

7) *Leang Chou*. LIV. 54 a.

8) *Sin T'ang Chou* CCXXII 下 19 a. *Tchou Fan Tche* 上 509. Leur parfum de prédilection était le musc; *Kieou T'ang Chou* CXC VII 32 a. *Sin T'ang Chou* CCXXII 下 19 a.

9) *Vo-Can*, Khanh-Hoà. 40. Bloc de granit ruiné. SKt. sans date, mais «à en juger par l'écriture [elle] doit remonter au moins au III^e s. de notre ère». BERGAIGNE 31. «il est possible même, ajoute-t-il autre part [CH. 195] qu'elle remonte jusqu'au II^e s.»

10) BERGAIGNE C. II. 196.

11) D'où venaient les Hindous qui ont introduit leur civilisation sur la côte orientale de l'Indo-Chine? Bergaigne, C II. 192—193, établit la ressemblance frappante de l'écriture de l'inscription de Vo-Can [supra n. g.] avec celle de Rudradaman à Girnar et de Satakarai Vāsīṣṭhiputra à Kanheri; ce qui porte à supposer qu'ils provenaient de la région située dans les vallées de la Godavari et de la Kriṣṇa où régna d'abord cette dy-

première moitié du II^e siècle de notre ère : Ptolémée, qui écrivait vers 150 AD. sur des documents qu'on peut sans exagération faire remonter à vingt ou trente années en çà, cite, dans des régions où nous avons tout lieu de reconnaître l'Indo-Chine et les Iles de la Sonde, des noms géographiques d'origine sanscrite¹⁾; et les légendes du Fou-Nan, que nous ont transmises les Chinois, semblent conserver le souvenir d'une première invasion Hindoue au I^e siècle de notre ère, et antérieure à celle que dirigea Kauṇḍinya au IV^e siècle²⁾.

Le peuple Cham se façonna vite à cette civilisation; il en adopta la religion et les moeurs, l'écriture et les idées, l'administration et les lois.

La religion principale des Chams était l'Hindouisme, c'est à dire l'adoration exclusive ou combinée des trois dieux de la Trimurti indienne: Brahmā, Viṣṇu et Çiva, et des çaktis ou épouses des deux derniers. Mais ils pratiquaient également le Bouddhisme, et confondaient souvent dans une même dévotion les dieux de la Trimurti et le Maître de la loi³⁾.

Des dieux de la Trinité Hindoue, Çiva tenait le premier rang: «Hommage à Maheçvara et à Umâ⁴⁾) à Brahmā et à Vi ṇu!

nastie d'Andhra [Sātakarnī] à laquell appartenait Vasiṣṭhīputra et dont Rudradaman fit plus tard la conquête. Cf. V. A. SMITH, *Early History of India*. Clarendon Press 1904 et BURNELL, *South Indian Paleography*. London Trübner 16.

1) Certains ont cru reconnaître le mot Champa dans le Ζάβαι de Ptolémée? supra.

2) Le Fou-Nan était cet état, de nous connu par les seuls textes Chinois dont PELLIOT, *Le Fou-Nan*, a tiré son histoire, qui occupait les territoires actuels de la Cochinchine et du Cambodge et peut-être du Siam Oriental et du Bas-Laos, et que l'Empire Khmèr a remplacé. MASPERO *Empire Khmèr*, 23-24. Les Chinois nous ont transmis une légende qui nous montre un nommé Houen T'ien, un étranger pratiquant le culte des Génies [le brahmanisme], envahir le royaume, en épouser la reine «Feuille de Saule» et y faire souche de rois; PELLIOT, *Le Fou-Nan* 291, croit retrouver en cette tradition le souvenir d'une première hindouisation qu'il estime dater du 1^{er} siècle de notre ère. Au IV^e s. AD un nommé Kauṇḍinya, venu de l'Inde lui aussi, s'installe à nouveau au Fou-Nan et y établit sur le trône une nouvelle lignée de souverains d'origine Hindoue, PELLIOT, *Fou-Nan* 293.

3) Cf. sur les idées religieuses des Chams, L. FINOT. *La Religion des Chams d'après les Monuments*, B. E. F. E. O. I. 12 ss.

4) Maheçvara, Mahū Içvara = Çiva; Umā est sa çakti.

«Hommage à la Terre, au Vent, à l'Espace, et en cinquième lieu «au Feu...»¹⁾ — «Il est le Souverain Maître des mondes...; ayant «son être dans l'absolu inaccessible, sa forme est au delà du domaine de la parole et de la pensée, et pourtant, produits du Desir, «ses corps — terre, eau, feu, vent, espace, soleil, lune, sacrifiant — «auxquels correspondent les noms excellents de Çarva, Bhava, Paçupati, Içāna, Bhīma, Rudra, Mahādeva, Ugra — manifestent «toutes les formes; *aidé d'auxiliaires d'élite, en tête desquels étaient «Viṣṇu, Brahmā et Agni, il a exterminé les grands Asuras des trois «villes, qui opprimaient l'univers entier, à commencer par les dieux, «les Munis, les Gandharvas, et par là se laisse apprécier sa puissance infinie. Victorieux est le seigneur Suprême de Çri Çambhubhadreçvara [Çiva]²⁾» C'est que Çiva «est la racine de l'État de Champa³⁾» c'est lui, Çambhu, qui envoya sur terre Uroja le premier «de ceux qui ont occupé le trône de Campapura⁴⁾ pour prendre la «royauté⁵⁾; c'est lui enfin qui, d'une façon toute spéciale, «protège la cité de «Campā.⁶⁾»*

On le vénérat⁷⁾ généralement sous forme de *Linga*⁸⁾, revêtu d'une gaine ou Koça, souvent en or, figurant le visage du Dieu⁹⁾; car il se faut bien représenter que cet emblème phallique était, au Champa, un dieu propre ayant son nom et sa personnalité, éma-

1) *Mi-So'n*. Mont A₁. 72, Stèle A 1, 2 et 3, *Skt.* FINOT II 187, III 209.

2) *Mi-So'n*. Mont F, 99. Stèle A IV in fine. *Skt.* FINOT IV 980^{ix}, IV 917ⁱ.

3) *Mi-So'n*. Mont B₁, 83. Pilier ext. Nord. C, in fine *Ch.-Skt.* FINOT IV 952^{xviii}.

4) Dans le Sud du Champa, c'est Vicitrasagara qui est le premier à avoir occupé le trône de Champa. cf. infra.

5) *Dōng-du'o'ng*, Quāng-nam, 66. Stèle A^x *Skt* 797ç = 875 AD. FINOT IV 105.

6) Ibid A^{xvi}.

7) BERGAIGNE, C. II 201—202, se demande si l'inscription de *Cho'-Dinh*, Phú-Yên, 41. sur roc, *Skt.* VI^e s. C. II 199^{xxi}, qui montre «le dāsa [esclave] propitiatoire [ou Çiva-«dāsa] attaché au poteau» ne fait pas allusion à un sacrifice humain. Il faudrait en conclure alors que le culte de Çiva, au Champa, réclamait l'immolation de victimes humaines

8) Sur le culte du *Linga* au Champa: FINOT. *Religion des Champs*, 13, 14

9) Sur ces Gaines ou Koça, FINOT IV 113.

nation de Çiva sans doute, mais en qui nulle inscription n'invoque, à ma connaissance, cette énergie créatrice dont sa forme semblerait constituer le symbole.

La çakti de Çiva était l'objet d'un culte spécial¹⁾ et sous le vocable Bhagavatî on vénérât en elle, semble-t-il, une ancienne divinité indigène plus communément appelée Yañ Pu Nagara²⁾.

Brahmā n'a jamais été au Champa, pas plus qu'au Cambodge ou en Inde d'ailleurs, l'objet d'un culte précis et bien défini; son image³⁾ ornait les temples consacrés à Çiva ou Viçnu, mais aucun sanctuaire ne lui était dédié en propre. C'est ce qui fait douter qu'il faille le reconnaître en ce dieu Svayamutpanna, dont le nom semble bien cependant une autre forme de Svayambhū, auquel on élevait des autels dans le Pāṇḍuraṅga⁴⁾.

Viçnu⁵⁾ au contraire, quoique moins adoré que Çiva, comptait encore un certain nombre de temples élevés à sa gloire. Mais il était plus vénéré encore, allié à Çiva-Çaṅkara, sous le nom de Nārāyaṇa. « Ces deux dieux sont ici réunis sous une forme unique et portent pour cette raison un seul nom, celui du bienheureux Çaṅkara-Nārāyaṇa⁶⁾ ». De Lakṣmī, çakti de Viçnu, il n'est guère question

1) Cf. *Mi-So'n*. 72 A¹, Maheçvara et Ūma. — *An-Thuân*, Bình-Đinh, 53, stèle, *Skt.-Ch*, C. II 286^{xxxiii} Çiva et Ūma... etc.

2) Son principal temple était Po Nagar, près de Nha-trang, dans le Khanh-Hoà. Cf. *Po-Nagar de Nhatrang*, 30, Piédroit Sud, B 3°, *Skt* — Ibid. 31. Piédroit Nord A 2° *Skt*. et C 2° *Skt*... etc. Peut-être le nom de Çri MaladāKuthāra, attribué à une divinité adorée dans ce même temple, n'est-il que la forme sanscrite du nom indigène de cette déesse. Cf. BERGAIGNE. C II 265.

3) A Tourane on voit son image bien reconnaissable, entourée de porteurs d'éventails et de parasols. FINOT *La religion des Chams*. I. 13.

4) *Chó-Dinh*, Ninh-Thuận, 4, Piédroit, *ch*, 1149ç = 1227 AD. FINOT III 635^{xi} — *Phan-Rang*, Ninh-Thuận, 5, Piédroit *ch*. FINOT III 634^{ix}. 646^{xxxiii}.

5) A Biên-hoà, dans la pagode de Bu'u-So'n, village de Bình-Tru'o'c, hameau de Bình-Thanh, se trouve une statue de Viçnu bien conservée au dos de laquelle est gravée l'inscription I. *ch*. 1343ç = 1421 AD. B. E. F. E. O. I. 18—IV 687.

6) *Glai-Lamov*, Ninh-Thuận, 24, stèle, *Skt*. 723ç = 801 AD. C. II 218 C'est la divinité généralement désignée sous le nom de Hari-Hara; son culte était particulièrement en honneur au Cambodge.

dans les inscriptions; cependant il nous en est parvenu quelques images¹⁾).

Certains sanctuaires, dans les temples de Çiva, étaient dédiés à Ganeça qui y recevait un culte sous le nom de «Çrî Vināyaka²⁾» ou celui du «Vénérable Éléphant³⁾». On révérait également Skanda, le dieu de la guerre, représenté chevauchant un paon⁴⁾. Enfin Nandin et Garuḍa, soit séparément, soit comme monture de Çiva et Viṣṇu, paraissent avoir joui au Champa, comme à Java, d'une grande popularité⁵⁾.

On était tenté de croire jusqu'ici que le Bouddhisme professé au Champa était, comme à Java et au Cambodge, celui du Mahāyāna: les statues et médaillons du Buddha qui nous sont parvenus semblaient ne permettre aucun doute à cet égard⁶⁾. Or un témoignage de Yi Tsing⁷⁾ semble venir démontrer aujourd'hui qu'au moins à son époque deux écoles Hīnayānistes, l'Arya Sammiti-nikāya et la Sarvāstivāda-nikāya, y réunissaient la plupart des sectateurs du Bouddhisme que comptait le Champa⁸⁾.

Sa dévotion n'excluait pas celle du Çivaïsme, d'ailleurs, et nous voyons un Ministre de Vikrantavarman III, Samanta, dédier un temple à chacun de ces cultes: «Deux couvents, deux temples, pour ce Jina [Buddha] et pour ce Caṅkara [Çiva], voilà ce qu'il fait

1) FINOT. *La Religion des Chams*, 18, 19.

2) *Po-Nagar de Nha-trang*, Khanh-Hoà, 31, Piédroit Nord. C_{2,115,211}, *Stl.* 739ç = 817 AD. C II. 263.

3) *Po-Nagar de Nha-trang*, Khanh-Hoà, 38, Stèle A IV, *Stl.* 706ç = 884 AD. C II. 242.

4) Cf. PARMENTIER. *Les Monuments du Cirque de Mi-So'*. IV 846 figure 12.

5) FINOT. *La Religion des Chams* 17 et 20.

6) FINOT. *La Religion des Chams* 23—26.

7) „In that country, says Yi-tsing, the Buddhists belong generally to the Arya „Sammiti-nikāya; there are also some adherents of the Sarvāstivāda-nikāya” *A Record of the Buddhist Religion*, 12. d'après L. FINOT. *Buddhism in Indo-China* dans „The Buddhist Review” Octobre 1909.

8) „The Sammitiyās and the Sarvāstivādins were two sects connected with the Thera-“vāda of the Little Vehicle”. FINOT, *ibid.*

«pour le bien des siens, lui qui est parti pour cette vie bienheureuse¹⁾». De même, l'acte de fondation, au nom d'Indravarman II, d'un monastère bouddhique «en vue du Dharma» et de l'érection d'un temple sous l'invocation de Lakṣmīndra Lokeṣvara Svabhayada, forme d'Avalokiteṣvara²⁾, débute par un hymne en hommage à Çambhubhadreṣvara³⁾. Les médaillons trouvés dans la grotte de Phong-Nha au Quāng-Binh, un ancien sanctuaire Buddhique, montrent d'autre part combien «les représentations du tantrisme bouddhique présentaient d'analogie avec celles du brahmanisme⁴⁾».

De religion locale, il ne subsiste guère de trace. Quelques noms, à peine, comme celui de Çrī Maladākuthāra qui était adorée dans le pays du Kuthāra [l'actuel Khanh-Hòa]⁵⁾. Les dieux du Brahmanisme, aussi bien, avaient pris la place des anciennes divinités locales et quand les Chams vénéraient en Bhagavati, à Po Nagar de Nha-Trang, «la Dame du Royaume⁶⁾», peut-être ne faisaient-ils que continuer, sous une forme nouvelle, un culte très ancien et qu'ils avaient oublié. Cependant le pays était peuplé, comme aujourd'hui, de génies locaux, quelquefois bienfaisants, plus souvent redoutables: ainsi la «Rousse borgne» qui affligeait le mortel de maladies d'yeux et dont on ne pouvait éviter les atteintes qu'en «augmentant les richesses de Kuvera, compagnon de Maheṣvara⁷⁾».

La majorité des Chams vivant de nos jours sont musulmans⁸⁾,

1) *Bakul*, Ninh-Thuận, 23, stèle II C. II 237.

2) Sur ce vocable cf. FINOT IV 97.

3) Çiva sous le vocable d'Ivara accolé au nom des deux rois Cambhu[varman] et Bhadra[varman] qui ont érigé le Linga. *Dong-du'o'ng* Quāng-Nam, 66. Stèle *Skt.* 797ç = 875 AD. FINOT, IV, 64.

4) FINOT, *Religions des Chams* 26.

5) Cf. supra.

6) Yañ Pu-Nagara, supra.

7) La déesse Ekākṣapīṅgalā. *Mi-so'n.* Mont A₁₀ 79. Petite dalle. *Skt.* VIeç FINOT IV 929.

8) La totalité des Chams du Cambodge [60.000 environ. CABATON *Notes sur l'Islam dans l'Indo-Chine Française*. Revue du Monde Musulman. I, 28—29] pratique l'Islamisme; un tiers de ceux qui résident en Annam [80.000 environ. CABATON. *Les Chams musulmans*

et tout naturellement se pose la question: à quelle époque l'islamisme pénétra-t-il au Champa? Ed. Huber, arguant d'un passage des Annales des Song¹⁾ où il croit retrouver la formule «Allah Akbar», avance «qu'il ne semble pas trop téméraire d'admettre «qu'il y avait déjà au temps des Song des Chams convertis à «l'Islamisme»²⁾. Cabaton accepte cette hypothèse «corroborée, dit-il, «par une légende historique des Chams³⁾ qui place à la tête des «rois ayant eu Shri-Banöy pour capitale le Pô ou Seigneur Ovlah «[Allah] qui régna de 1000 à 1036''⁴⁾ Ce n'est pas impossible, malgré la signification fantaisiste attribuée par l'annaliste chinois à cette formule, et malgré le peu de créance qu'il faille accorder à ces légendes historiques, en leur début principalement; mais nulle inscription, nul texte authentique ne dit explicitement ou ne laisse même sous entendre que la religion de Mahomet ait été pratiquée au royaume de Champa avant l'année 1470 qui marque sa chute. Une remarque s'impose d'ailleurs: les deux tiers des Chams vivant actuellement au Champa pratiquent encore le brahmanisme, alors que la totalité de ceux qui ont quitté la patrie pour aller s'installer au Cambodge sont devenus musulmans; il est donc à se deman-

de l'Indo-Chine Française. Revue du Monde Musulman. II 137] se reconnaissent de la même religion; ce qui donne 70.000 musulmans sur 90.000 Chams vivant à l'heure actuelle. Les Chams musulmans en Annam se donnent le nom de Chams Banī, transcription de l'Arabe «Benī» les fils [du Prophète ou de la Religion].

1) Il y a aussi [chez des Chams] des «buffles vivant dans les montagnes; on ne peut pas «les employer pour le labourage, on s'en sert seulement pour les sacrifices aux esprits. Au «moment d'en immoler un, on lui adresse cette invocation: A lo-ho ki-pa [阿羅
«和及拔], ce qui signifie: Puisse-t-il bientôt renaître» *Song Che* CCCCLXXXIX 25b.
Wen Hien T'ong Kao XXIV 占城 52b. *Méridionaux* 540.

2) Note de Ed. Huber B. E. F. E. O. III 55.

3) «En l'année du Rat, un homme de la nature d'Ovlah agissait selon la perfection «dans le royaume Cham, mais le pays était mécontent. Cet homme confia son corps et «son âme au Seigneur du Ciel et alla résider trente sept ans à Mökkah [la Mecque] puis «il revint au royaume Cham.» *AYMONIER. Légendes Historiques des Chams. Excursions et Reconnaissances* XIV 153. Sur la valeur historique de ces légendes, cf. Introduction.

4) CABATON. *Notes sur l'Islam* 31.

der si ces expatriés n'ont pas été convertis à l'islamisme depuis leur exil seulement, par les Malais, leurs parents, établis dans le pays Khmèr, et si ce n'est pas eux qui ont, par esprit de propagande, essayé de convertir à leur tour leurs frères restés au pays, tentative qui n'aurait eu que peu de succès puisqu'un tiers seulement¹⁾ de ces derniers aurait embrassé la nouvelle foi.

Aux dieux, les rois du Champa élevaient à l'envi des temples et des sanctuaires où ils les adoraient sous des vocables énonçant à la fois le nom du Dieu et celui du Souverain qui érigeait son image²⁾. Victorieux, ils y accumulaient trésors et richesses; vaincus, ils relevaient les ruines laissées par l'ennemi et consentaient de nouvelles dotations à la divinité, car ils «savaient que les dons faits «aux dieux sont un moyen de sanctification et que les dieux à qui «l'on fait ces dons, présents dans leurs images [cinha], connaissent «les rois de Champa...»³⁾. C'était chaque fois une imposante cérémonie, dont nous ne connaissons malheureusement pas la liturgie, mais que terminait généralement l'apposition, sur le monument, sur une stèle ou le piédestal même de la statue, d'une inscription⁴⁾

1) Sur l'islamisme chez les Chams cf. AMONIER. *Légendes Historiques des Chams*. Excursions et Reconnaissances XIV 153. — *Les Tchames et leurs Religions*. Paris 1891 — MOURA. *Le Royaume du Cambodge* II 416. 444 — CABATON. *Nouvelles Recherches sur les Chams*. Paris 1901 — *Notes sur l'Islam dans l'Indo-Chine Française*. Revue du Monde Musulman I 27 ss. — *Les Chams musulmans dans l'Indo-Chine Française*. Ibid II 129 ss. — R. P. DURAND. *Les Chams Banis*. B. E. F. E. O.

2) «C'est ainsi que chaque roi bâtissait ses sanctuaires et créait ses dieux: Vikrāntecçvara «était le dieu de Vikrantavarman, Hariliṅgeçvara celui de Harivarman.» FINOT III 642. Lorsqu'il se contentait de relever les ruines d'un temple, il attribuait au dieu qu'il y érigeait à nouveau un nom composé du nom du roi fondateur, du sien propre et de la divinité; par exemple Çrī Çambhubhadreçvara, l'Içvara [établi par] Bhadra[varmam] et [relevé par] Çambhu[varman].

3) *Mi-So'n*, Mon^t E, 95, Pilier, ch. XI^e ç. FINOT IV 946.

4) Le jour de la cérémonie n'était fixé qu'après un long examen de l'horoscope le plus favorable par les astrologues de la cour, et l'inscription notait bien exactement le jour et l'heure de la cérémonie avec la situation des astres au moment précis de sa célébration: «Ce roi prospère [Indravarmān I], tout d'abord, érigea lui-même à Vīrapura un Indrabhoḡeçvara, après avoir choisi le jour lunaire, le demi-jour lunaire, l'heure, le signe du

relatant le nom du Roi qui l'avait construit ou réédifié et la liste des libéralités consenties par lui.

Chaque temple comprenait, outre le sanctuaire même, un vaste domaine dont les revenus étaient employés à son entretien: c'étaient des fonds perpétuels dont la terre était donnée au Dieu avec ses habitants¹⁾, des greniers²⁾, des villages³⁾ même. Il possédait aussi tout un peuple de serviteurs: les prêtres, d'abord, ce «trésor «mobile et doué d'éloquence»⁴⁾; puis des troupes d'esclaves des deux sexes, de musiciens et de danseuses; et même un gynécée peuplé de femmes «charmantes», avec leurs servantes, dont il percevait le revenu⁵⁾. Tout ceci sans parler du trésor proprement dit: or,

«zodiaque lunaire, le jour de la semaine et l'horoscope les plus favorables...» *Glai-Lamov*. Ninh-Thuân. 24. Stèle A 14—15 *Stk.* 723ç = 801 A.D. — *C II* 225 — Voici une date mentionnée dans ces conditions: «L'époque du roi des Çakas étant passée depuis 579 ans, au mois de Tapas, le dixième jour de la quinzaine noire, un dimanche, le Taureau étant dans la maison du Soleil, 11 ghatikās (4 h. 24 m.) après le lever (du Soleil), l'horoscope et les autres (éléments) étant favorables; le Soleil, Mercure et Vénus étant dans le couple des Poissons; Mars et Saturne dans la Balance; Jupiter dans le Verseau; la Lune dans les Gémeaux...» *Mi-Son*, Mont E. Stèle ruinée, B XXVI *Stk.* 579ç = 657 A.D. FINOT IV 120. L'inscription se terminait en général par une imprécation à ceux qui voleraient les biens attribués au temple: «Ceux qui conserveront, sur cette terre, à Indrabhadreçvara tous ses biens seront heureux à jamais dans le ciel avec les troupes de Suras. Quant à ceux qui les dérobent, ils tombent dans l'enfer avec leurs familles pour y être torturés aussi longtemps que dureront le Soleil et la Lune...» *Da-Trang*, Ninh-Thuân, 25, Stèle B. XII—XIII, *Stk.* 721ç = 799 A.D. — *C II* 218.

1) *Mi-Son*, Mont A₁, 72. Stèle. A 5 et 7. *Stk.* V^e ç. FINOT II 189.

2) «A ce bien-heureux Çrī Indrabhadreçvara, ... le bien-heureux Çrī Indravarman (I) a donné par dévotion, et d'un coeur pur, le pays du Çikhiçikhâgiri, comprenant les deux domaines de Çivakshetra et de Yajñakshetra avec le grenier de Jaññ» *Da-Trang* 25. B 14—16.

3) «Tout d'abord le grenier de Paritreçvara, le grenier de Mamauc, les deux greniers de Bhuvanârapura, un village du pays de Klajadañi s'étendant en hauteur et en longueur jusqu'au sommet du mont Camlaip, tous ces biens ont été donnés de bon coeur par le roi [Indravarman I] au dieu [Çaṅkara-Nārāyaṇa]» *Glai-Lamov*. 24. B. 16, 17.

4) *Da-Trang* 25 B, IX.

5) «Le fortuné Indravarman, toujours tout entier à la pensée des œuvres de Parameçvara, pareil au roi des dieux, lui a donné tous les trésors, greniers, esclaves des deux sexes, avec un gynécée peuplé de femmes charmantes, des bœufs, des buffles, des fonds de terre et d'autres biens, — des ceintures d'or, des bracelets, des anneaux de pieds, des

argent, bijoux et insignes pour la statue du dieu; et du bétail: éléphants, bœufs et buffles, employé aux travaux.

Les Monastères n'étaient pas moins richement dotés. «En vue «du Dharma, dit Iadravarman II¹⁾, un monastère a été fondé [par «moi], exempt de tout impôt royal, pour le profit de la commu- «nauté des moines. — J'y ai placé tous les moyens de subsistance «pour l'usage de la communauté des religieux, pour le profit des «êtres — Ces champs avec leurs récoltes, les esclaves de deux sexes, «l'argent, l'or, le laiton, le cuivre et autres richesses [le roi Indra- «varman] les a donnés pour l'usage de la communauté, pour «l'achèvement de la propagation du Dharma».

Comme la religion, la hiérarchie sociale était Hindoue; et les Chams étaient divisés en quatre castes: Brahmanes, Kṣatriyas, Vaiçyas et Cudras²⁾. Vikrantavarman I rappelle qu'il n'y a pas «de péché «supérieur au meurtre d'un Brahmane»³⁾, Indavarman II se vante de n'avoir pour Ministres que des Brahmanes et des Kṣatrias et de «maintenir vivante et intacte la distinction des castes⁴⁾»; nombre de rois enfin proclament leur origine Ksatryo-brahmanique⁵⁾. Mais cette division était plus officielle que réelle, puisqu'une femme noble pouvait épouser un homme de basse caste s'il portait même nom

„diadèmes, des pierres précieuses, des perles, des coraux, des colliers et d'autres ornements, — „des vases et des plats d'argent, des éventails, des parasols, des cruches, des chasses-mouches, „des assiettes et autres ustensiles, — pour obtenir un excès de faveur de la part de celui „qui est l'auteur de tous les mondes, et dans une pensée exempte de toute souillure”. *Glai-Lamov* 24, B 11, 14.

1) *Đông-du'ong*, 66, C I—II, D I—III.

2) *Mi-So'n*. Mont^t D, 89, Stèle B 21, 22. *Ch.* 1010ç = 1088 A.D. FINOT IV 146. Le *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 林邑, *Méridionaux* 424 dit „Les hommes des plus „hautes familles sont appelés Po-lo-men, 婆羅門 Brahmanes”.

3) *Da-Trang* 25, A II, 16—17.

4) *Mi-So'n*. Mont^t A, 72. Stèle B. 27. *Stk* Ve ç. FINOT IV 121.

5) Indrarvarman II (875 A.D.) est „d'origine en partie brahmanique” *Da-Trang* 25 A III, et Jaya Harivarman I, [1157 A.D.], tantôt se dit „né d'une femme membre (de la caste) des Kṣatriyas” [*Mi-So'n* Mont^t G, 100. Stèle B IX. FINOT IV 157] tantôt se vante de son „origine Kṣatriyo-brahmanique” *Mi-So'n* Mont^t G, 101. Stèle. A 2. *ch.* FINOT IV 160.

de famille qu'elle¹⁾. Une ancienne répartition en clans, dont le nom de famille²⁾ constituait, semble-t-il, la marque distinctive³⁾, avait résisté à la colonisation Hindoue et à l'institution des castes. Chacun de ces clans avait son totem qui servait à la désigner. La tradition nous a même conservé la légende touchant l'un d'entre ces totems.

« Il y avait, dit-elle, un aréquier près du palais du roi de Champa; or cet aréquier avait une grappe florale d'une grosseur extraordinaire. Le moment de l'éclosion venu, elle ne s'ouvrit pas. Alors le Roi dit à un de ses serviteurs — Grimpe à cet aréquier pour voir ce qu'il y a dans cette grappe. — Le jeune serviteur monta à l'aréquier, prit la grappe et l'apporta en bas. Le Roi fendit cette grappe et vit à l'intérieur un petit enfant au visage d'une extrême beauté. Le Roi fut rempli de joie de posséder ce petit garçon et il le nomma Radja-Po-Klong. Ordre de l'allaiter fut donné à des femmes du radja et de Mantri; mais l'enfant ne voulut pas téter. Or, le roi possédait une vache dont le pelage était de cinq couleurs, et cette vache avait un jeune veau. Le Prince ordonna de traire du lait de cette vache et d'en donner à l'enfant; et celui-ci voulut bien le boire. Voilà pourquoi les gens

1) « Femmes nobles et hommes de rien, s'ils sont de même nom de famille, se marient. » *Tsin Chou* XCVII 14b. cf. également *Kieou T'ang Chou* CXCVII 32a Le *Leang Chou* LIV 54a dit « Les gens de même nom de famille se marient entre eux ».

2) Il est difficile de distinguer les noms personnels des noms de famille parmi ceux qui nous sont parvenus. Le plus grand nombre est purement sanscrit: Anaṅgarūpa, Viçvarūpa, Prāleyvara, Raṣupati . . . pour les hommes; Paramasundarī, Suryadevī, . . . pour les femmes; d'autres, malgré leur forme sanscrite, ne sont peut-être qu'une adaptation de noms indigènes: Riddhi, Dharmayaḥ, Samara, Rayā. Pour les noms purement indigènes, s'il paraît hors de doute que: Juk, le noir; Bruk, le travailleur; Tikuh, la souris; Javā, la Javanaise; Syām, la belle, sont des sobriquets, il est moins aisé de dire si RASHU, Vayāk, Dhun, Vatuv, Hamuy, sont noms de famille ou prénoms. Un seul, à ma connaissance, nous est donné comme nom de famille: celui de Brashu suivi du mot «vaṅṣa» *Nui Ben Lang*, Binh-dinh, 56. Stèle. c. à 1358 ç = 1436 A.D. AYMONIER 83. BERGAIGNE 104.

3) Ainsi s'expliquerait la faculté laissée à une femme noble d'épouser un homme de basse caste portant même nom de famille qu'elle.

«du Champa se refusent à manger de la vache et à la tuer. La spathe
«de la grappe d'aréquier devint ce qu'on appelle le Gong-Zeban
«(gong, bouclier royal) et la pointe de cette spathe devint l'épée
«royale du Champa). Po-Klon devenu grand épousa la fille du Roi,
«succéda à son beau-père et à la mort de celui-ci fonda une ville
«immense, enfermant sept collines, et nommée Bal»¹⁾.

Un autre clan, celui du «Cocotier» conservait une tradition identique où la fleur de l'aréquier était remplacée par une noix de Coco.

Ces deux clans, les plus importants du royaume, s'y disputèrent la prééminence au long des siècles en des luttes sanglantes qui, souvent, se terminèrent par des alliances. Celui de l'Aréquier était souverain dans l'état de Pāṇḍuraṅga; celui du Cocotier dominait au Nord²⁾. Le premier se targuait, semble-t-il, d'une plus grande pureté de race: ainsi le roi Harivarman III, bien qu'appartenant au second par son père³⁾, paraît ne tirer orgueil que de sa mère qui l'a fait naître «dans le Kramukavaṅga, le clan des Aréquiers, race éminente dans «l'Etat de Champa»⁴⁾. A moins qu'il ne faille trouver trace ici de la persistance du régime matriarchal dans le clan; ce que tendrait à faire supposer la phrase des textes Chinois: «Chez eux, «c'est la femme qui est tout et l'homme sans importance»⁵⁾.

1) Légende Malaise citée par A. MARRE, *Madjapahit & Tchampa*. Centenaire de l'Ecole des Langues Orientales Vivantes.

2) Le P. DURAND. *Notes sur les Chams*, Revue Indo-chinoise no. 79, croit retrouver en la ville, aujourd'hui ruinée, de Bal-Hanoü (Virapura?) la capitale du clan de l'Aréquier; et en Bal-Canar (Indrapura?), celle du clan du Cocotier. Il est à remarquer que les rois qui se réclament du premier ont laissé leurs inscriptions à Pāṇḍuraṅga. Enfin, les récits mythiques par lesquels les rois établissaient l'ancienneté de leur race semblent laisser supposer que ceux qui régnaient dans le Nord se réclamaient d'Uroga, tandis que ceux du Sud proclamaient comme ancêtre un nommé Vicitrāsagara. Cf. infra.

3) *Mi-Sou*, Mon^t D., 90, Stèle A I. *Skt.* 1002c = 1080 A.D. FINOT IV 133 XII.

4) *Mi-Sou*, 90. B 3, 4.

5) *Nan Ts'i chou* LVIII 66a. Il subsiste encore, chez les Chams de l'Annam, des

Aussi bien, que l'ancienne coutume chame attribuant la priorité à la famille de la mère ait subsisté longtemps après l'introduction de la civilisation Hindoue, le droit de succession au trône ne s'en établissait pas moins aux droits du père, comme en Inde. N'était apte à régner d'ailleurs que le fils né de femme ayant rang de reine, qui l'emportait sur tous ses aînés nés de femmes de second rang.

Le prince héritier, auquel on donnait le titre de Yuvaraja¹⁾, devait être agréé par l'assemblée des Grands²⁾. Cette obligation n'était probablement pas toujours observée lorsque les rois étaient assez puissants pour imposer leur volonté; ils s'y soumettaient quand, faute d'héritier naturel, ils devaient porter leur choix sur un prince d'une maison étrangère: ainsi Vikrantavarman désignant aux «pre-miers des citoyens», Laksmindra Bhumiçvara Gramasvamin³⁾. Les usurpateurs justifiaient leur accession au trône par le choix des Grands⁴⁾, à moins qu'ils ne leur imposassent tout simplement leur

vestiges très précis de matriarcat: transmission de la parenté & de l'héritage par les femmes, le premier rang qui leur est attribué dans certaines cérémonies domestiques, le droit pour elles de choisir leur époux et de faire partager leur religion aux enfants. Cette organisation matriarcale serait une nouvelle preuve à l'origine Malayo-polynésienne des Chams. Sur le matriarcat des peuples de race malaise, cf. G. A. WILKEN; entre autres études de cet auteur sur la question: *Over de verwantschap en het huwelijks- en erfrecht bij de volken van het Maleische ras.* (Indische Gids, 1883 I).

1) Cf. les Inscriptions *Po Nagar de Nha-Trang*, Khanh-Hoà. 28. AYMONIER 36 et *Mi-Son*, Mont B, 83. FINOT IV 148, où Jaya Indravarman énonce les titres qu'il reçut avant de monter sur le trône.

2) Cette coutume existe encore aujourd'hui au Cambodge. A la mort du Roi, le conseil des Ministres se réunit sous la présidence de l'Aka Moha Sena et agréé ou repousse le prétendant désigné par le souverain défunt. Dans le dernier cas, il en choisit un nouveau parmi ses fils nés de femme de premier rang. Cf. *Infra* Ch. VII Civanandana «invité à régner» par «les gens de Pāpūraṅga».

3) *Donq-du'oung*, 66. B IX & XI.

4) «Jadis cette terre fut constamment puissante et longtemps pleine de splendeur; les hommes y étaient de grande richesse et de haute naissance. Ces riches prenant de temps en temps un roi, le Souverain unique de cet Etat, ce fut toi, Prithivindravarman (cf. *Infra*) «pareil à l'Indra des dieux sur la terre». *Donq du'oung* 66 B VI.

volonté par la force des armes¹⁾ Lorsque le roi voulait assurer la succession à tel de ses fils qu'il préférait, et éviter, à sa mort, les compétitions favorables aux guerres civiles, il le faisait sacrer de son vivant même et pratiquait, après abdication, «les exercices «spirituels, le recueillement, la dévotion envers Civa»²⁾. Ce qui n'empêchait pas un parent influent de détroner le roi consacré et s'installer en sa place³⁾ grâce à la complicité des Grands⁴⁾ qui le reconnaissaient «pourvu de toutes les qualités d'un Mahārāja, selon «le canon du souverain cakravartin»⁵⁾.

1) Comme fit, semble-t-il, Jaya Harivarman I, qui eut à conquérir son royaume sur les Grands révoltés infra ch. VII.

2) Cf. Harivarman III, *Mi-So'n* 90 C. 24.

3) Cf. Paramābodhisatva, qui détrône le fils qu' Harivarman III avait si soigneusement fait consacrer de son vivant.

4) Le roi leur en était reconnaissant par la suite. Paramābodhisatva, une fois sur le trône, «fit des largesses aux senapati» qui avaient aidé à son usurpation. *Mi-So'n* 89 A 20.

5) *Mi-So'n* 89 A 8—9. Voici l'énoncé complet de ces qualités d'après *Mi-So'n* 39. B.

«Çri Jaya Indravarmadeva est pourvu des trente deux signes: il est doué de grâce, de beauté, de jeunesse, de capacité; il est adroit, plein de bonnes qualités, d'un courage inné. Habile à toutes les armes, d'une grande vaillance, il disperse toujours toutes les troupes ennemies. Il a la connaissance des règles et de la réalité absolue; sans égoïsme, il possède le calme de l'âme, la compassion envers tous les êtres, une grande libéralité, la fermeté, la profondeur de l'intelligence. Il pratique l'impartialité (sanamū) à l'égard des trois objets (trivarga): l'utile (arthā), le bien (dharma) et le plaisir (kāma). Il use des quatre moyens (cāturupāya): la négociation (samā), l'attaque (daṇḍa), la discorde (bheda) et la corruption (upapradāna) à l'égard des ennemis, des amis et des indifférents, tous trois par ordre. Il met en déroute la troupe des six ennemis savoir: l'amour (kāma), la colère (krodha), la convoitise (lobha), l'erreur (moha), l'orgueil (mada), l'envie (mātsarya). Il connaît les six bonnes opinions [probablement les six darśanas]. Il connaît les voies de l'homme qui sont dix-huit au total. Dans ce «kalyuga» même, lui qui est un mahāpuruṣa, il jouit de la puissance royale avec un «guṇa» unique. Bien que Kali entraîne les hommes à l'ignorance et à l'erreur, il (pratique) les exercices spirituels (yoga), la méditation, (dhyāna), le recueillement (samādhi) en vue du mérite spirituel qui résulte du bien ou du mal fait à autrui, des actes licites ou défendus. Il développe sa gloire dans ce monde et dans l'autre. Il est rempli de ces qualités et il jouit de la puissance royale. Et il sait que ce corps et ces jouissances sont éphémères. Il prend tout son appui sur l'énergie, les exercices spirituels, la méditation, le recueillement. Il pratique la vertu toujours et entièrement.»

Le nouveau souverain recevait, le jour de son sacre, un « nom royal¹⁾ » qu'il conservait généralement durant tout son règne²⁾, A sa mort on lui attribuait un nom posthume par lequel on le désignait désormais; cette coutume dut être générale, mais quelques uns seulement de ces noms posthumes nous sont parvenus³⁾. Le sacre, n'était pas toujours célébré au début du règne: Jaya Paramēvaravarman II monte sur le trône en 1220 et n'est ondoyé que sept ans plus tard, en 1227⁴⁾; Jaya Sinhavarman, qui « exigea la royauté » en 1265, ne « reçut l'ondoïement royal » qu'en 1277 et adopta alors « le nom d'Indravarman [VI]⁵⁾ ».

Le « Souverain de la terre de Champa » était entouré d'une cour nombreuse, attentive à le servir: « kṣatryas, brahmanes, paudits, astrologues, maîtres des rites »⁶⁾. Les proches, par contre, fils et frères, et les plus puissants des officiers n'avaient pas accès immédiat auprès de sa personne⁷⁾, tant il avait crainte d'être assassiné ou

1) Abhiṣekanāma. Cf. *Mi-So'n* 96. La même inscription parle d'un « diṇḍikanāma mot qui désignerait quelque chose comme un nom de religion opposé au nom royal, abhiṣekanāman. S'il s'agit bien du roi, on pourrait y voir l'usage de faire une sorte de profession, de retraite religieuse, qui s'est d'ailleurs maintenu dans la pratique contemporaine » FINOT III 30. Note de M. BARTH.

2) « Et il (Harivarman III) vit que le pu lyañ Çri Rājadvāra, son fils aîné, de race illustre, avait toutes les marques royales avec les gr̥ha (les planètes?) complets pour gouverner l'état de Campa. Alors il ordonna à tous les notables de faire le sacre du pu lyañ Çri Rājadvāra. Ils lui donnèrent le nom de yāñ pu Ku Çri Jaya Indravarmadera (II) *Mi-So'n* 90. C 17 à 21.

3) Les noms posthumes qui nous sont parvenus sont en somme assez peu nombreux; ce sont: Rudraloka pour Prithivindravarman; Içvaraloka pour Satyavarman; Vikrantēçvara pour Vikrantavarman III; Paramabuddhaloko pour Indravarman II; Brahmaloaka pour Rudravarman IV.

4) « En ce çaka-ci 1142 (1220 A.D.), les Khmèrs allèrent au Saint Pays (Cambodge), les gens de Champa vinrent à Vijaya. Ce souverain (Jaya Paramēçvaravarman II) régna; en ce çaka-ci 1149 (1227 A.D.) il se fit ondoyer » *Chô-Dinh*, Ninh Thuân, 4, Piédroit ruiné. A, ch. 1149ç = 1227 A.D. AYMONIER 50. BERGAIGNE 91.

5) *Batau Tablah*. Ninh Thuân. 17. Sur roc. ch. 1092ç = 1170 A.D. AYMONIER 40. BERGAIGNE 83.

6) *Mi-So'n* 89. A 11.

7) *Tsin Chou* XCVII 14b.

séquestré par eux. Tous ses actes étaient accomplis selon un protocole invariable et compliqué «Le roi donne audience chaque jour à «midi, assis à la manière des bonzes¹⁾. Ceux qui se présentent «devant lui font un salut²⁾ qui consiste à s'incliner profondément, «mais une fois seulement, en tenant les mains croisées sur la «poitrine. Ils ne fléchissent pas le genou. Ils répètent le même «salut quand l'audience est finie; rien de plus³⁾» Quand il sort, et il le fait souvent deux fois par jour⁴⁾, «il monte sur un éléphant; «on souffle dans des conques, on bat le tambour; on déploie des «parasols de coton⁵⁾. Près de lui marche un officier portant un «plat de noix d'arec⁶⁾. Sa garde le suit, formée de plus de mille⁷⁾ «soldats bien armés de lances, de sabres, de boucliers, d'arcs et «de flèches⁸⁾. A quelque distance qu'ils se trouvent, tous ceux qui «l'aperçoivent font le salut [indiqué plus haut]». D'autres fois il va en char, escorté de trente femmes portant boucliers et bétel; il se contente souvent de quatre porteurs qui le promènent dans un hamac en étoffe molle de coton⁹⁾. Enfin il était astreint à présider en personne certaines cérémonies: il donnait, par exemple, le signal de la moisson en coupant une poignée de riz lorsque le grain était mûr¹⁰⁾.

1) Les jambes repliées sous le corps.

2) Le salut Mou pei 膜拜 dit le *Song Che* CCCCLXXXIX 25b. *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 占城 52b. *Méridionaux* 541.

3) *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 占城. *Méridionaux* 542. Le *Sin Tang Chou* CCXXII 下 19a dit seulement „Pour saluer ils réunissent les ongles et courbent le front” cf. également *Kieou T'ang Chou* CXCVII 32a.

4) Ibid.

5) *Leang Chou* LIV 54a.

6) Le *Song Che* CCCCLXXXIX 27a, dit „quand il sort, sa suite comprend 500 hommes et 10 femmes portant des boîtes d'or remplies de noix d'arec séchées, à son usage”.

7) Le *Kieou Tang Chou* CXCVII 32a dit 5.000.

8) Le *T'ang Houei Yao* XCVIII 12a dit que le roi, quand il sort, est escorté de 1000 éléphants.

9) *T'chou Fan Tche* 上 503.

10) *Wen Hien T'ong K'ao. Méridionaux* 542.

Mais la vie du roi se passait surtout au milieu de son harem qui était fort nombreux: il comprenait les reines¹⁾ d'abord, puis les femmes de second rang, les concubines, les danseuses chanteuses et musiciennes enfin, sans compter les suivantes et servantes de tout ordre. Lorsqu'il mourait, celles d'entre ses femmes qu'il aimait le mieux, et particulièrement les reines²⁾, devaient le «suivre «dans la mort»³⁾, selon la coutume Hindoue; les autres, «fidèles, «attentives» vouaient le reste de leur existence «à d'incessantes «bonnes œuvres à son intention⁴⁾»; à moins que le successeur ne les fit, de gré où de force, entrer en bloc dans son harem⁵⁾.

Le recrutement de ces femmes se faisait dans tout le royaume et, s'il faut en croire Marco-Polo⁶⁾, «aucune fille n'avait permis-«sion de s'y marier avant que le roi l'ait vue; si elle lui plaisait, «il la prenait pour femme; sinon il lui donnait une dot pour qu'elle «se procurât un mari».

Tout ce monde vivait dans la partie du palais réservée au souverain et où personne que lui n'avait accès. Les gens qu'il admettait en sa présence ne dépassaient pas la salle d'audience;

1) Nous connaissons à Jaya Sinhavarman III deux reines au moins: Tapasi, «princesse de Java» et Huyèn Trân, sœur de l'Empereur Anh Tôn. Cf. infra.

2) *Mi-So'n* 90 C 26, 27. Cf. infra Ch. VIII l'histoire de la reine Huyèn Trân, femme de Jaya Sinhavarman III, qui eut toutes les peines du monde à échapper au supplice.

3) La règle n'était pas spéciale au roi «Quant aucuns homs meurt en ce pays on ensevelit sa femme avec lui, car ils dient que drois est qu'elle demeure avec lui en l'autre «siècle» *Les voyages en Asie du Bienheureux Frère Odoric de Pordenone*, publié par H. CORDIER Paris, Leroux 1891. ch. Du Royaume de Campe p. 187.

4) *Mi-So'n* 90, D 2, 3.

5) «Wen établit les femmes de Fan Yi à l'étage supérieur du palais; celles qui lui obéirent, il les garda; celles qui ne lui obéirent pas, il les fit mourir de faim» *Tsin Chou* XCVII 14b.

6) *The Book of Ser Marco Polo the Venetian, concerning the Kingdoms and Marvels of the East*, Ch. II p. 267 de la 3e édition de SIR HENRY YULE, revue par H. CORDIER London, Murray, 1903. Marco Polo ajoute «En l'an du Christ 1285 Messer Marco Polo «était en ce pays, et à ce moment le roi avait 326 enfants, fils et filles, dont au moins «150 étaient des hommes en état de porter les armes».

il les y recevait assis sur un trône élevé de quelques degrés au dessus du sol¹⁾. Aussi les descriptions de palais que nous possédons en montrent-elles uniquement l'aspect intérieur. «Le palais²⁾ du roi de «Champa est vaste, élevé, couvert de tuiles ornées et entouré d'un «mur de terre. Il est crépi à la chaux. La porte en est ornée de «figures d'animaux de toutes sortes sculptées dans un bois très «dur³⁾. En dehors de l'enceinte, ajoutent les Chams, un vaste pavillon, en forme de tribune, donnait sur un immense carrousel, servant aux fantasias des cavaliers, aux courses de chars à buffles, aux exercices des éléphants de parade et au dressage des singes et des tigres.

Du mobilier nous ne savons qu'une chose, c'est qu'il comprenait un lit pour le roi, seul à jouir de ce luxe, les plus grands seigneurs se contentant d'une natte posée à terre sur laquelle ils s'étendaient pendant la nuit⁴⁾.

La marque du pouvoir royal était le «parasol»: Il «régna avec «le parasol unique⁵⁾ signifie: il fut roi. La couleur en était blanche⁶⁾. Venaient ensuite les coiffures, sortes de tiaras ou couronnes dont nous pouvons nous faire une idée par celles qui ont été conservées dans le trésor inventorié par M. M. DURAND et PARMENTIER⁷⁾.

1) C'est au moins ce qu'on peut conclure du texte Annamite qui montre Ly Tháuh Tón exécutant la danse du bouclier et jouant au volant sur les degrés de la salle du Trône de Rudravarman III. Cf. infra ch. VI. Le récit fait par les officiers de la Galathée, jetés en 1770 sur les côtes du Champa, confirme d'ailleurs cette hypothèse. La salle d'audience n'offrait rien de remarquable; c'était une espèce de halle composée de deux grands corps de bâtiments sans étage, soutenus par des colonnes de bois rouge. Le trône du roi était un simple marchepied élevé et couvert d'un tapis derrière lequel il y avait un paravent en laque de Chine" Cf. DURAND B. E. F. E. O. V 386.

2) Le *Kieou T'ang chou* CXCVII 32a décrit le palais du roi comme bâti sur pilotis.

3) PELLIER B. E. F. E. O. II 145 note 1.

4) *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 占城 53a. *Méridionaux* 543.

5) *Mi-Son*, Mont B, 86. Piédroit intérieur Nord A. Ch. 1156ç = 1234 A.D. FINOT IV 172.

6) *Po Nagar de Phanrang*, Ninh Thuân, 14. Stèle. *Skt* 776ç = 854 A.D. C II 231.

7) «Sur la tête (le roi du Champa) porte une coiffure en or" *Tchou Fan Tche* 上 509.

On y trouve plusieurs coiffures royales: d'abord deux tiaras en or¹⁾, de forme cylindrique, rappelant un peu les anciennes coiffures assyriennes. La ligne en est simple et noble, l'ensemble a un véritable air de grandeur: au bas, elles sont ornées d'une large bande de décor et d'un frontal, tandis que le corps même de la tiare présente, pour l'une, des rangs d'écaillés saillantes nervées, pour l'autre de grands rinceaux à jour; la coiffe intérieure, le dessus sont en argent; c'était là, d'après les Chams, la coiffure des grandes solennités. Le trésor en contient d'autres moins somptueuses, coiffures en velours rouge ou blanc pailleté, portant sur une sorte de diadème en or plein, relevé en arrière pour loger le chignon, et se réduisant à presque rien en avant; elles auraient été l'insigne du pouvoir civil¹⁾ des rois, tandis que la tiare aurait été leur coiffure hiératique en tant que Chef du Culte, en tant que dieu; aussi est-ce elle qu'on voit représentée sur les statues des temples, tours et monuments funéraires²⁾.

Le vêtement du roi était formé d'une robe de damas à fleurs d'or, sur fond noir ou vert³⁾, qui se fermait à l'aide de liens au lieu de bouton⁴⁾. Le vêtement de dessous était en coton blanc d'une grande finesse parfois brodé de galon ou garni de franges d'or⁵⁾; il le portait sans rien autre les jours d'audience qui ne comportaient pas grande cérémonie⁶⁾. Autour de la taille il roulait, sur son costume de gala, une ceinture d'or enrichie de perles et s'ornait de guirlandes de fleur⁷⁾. Il portait des sandales de cuir rouge⁸⁾ et

1) Cette coiffure civile est peut-être celle que décrivent les textes Chinois. *Nan Ts'i Chou* LVIII 66a. *Souei Chou* LXXXII 37a. *Sin T'ang Chou* CCXXII F 19a.

2) *Le trésor des rois Chams*. PARMENTIER ET DURAND, B. E. F. E. O. V p. 40 ss. . . .

3) DURAND B. E. F. E. O. V 40 et 386.

4) Le *Souei Chou* LXXXII 37a nous donne ces liens d'habit comme "ornées de perles" et le *Sin T'ang Chou* CCXXII 下 19a nous les dit en "or mince".

5) DURAND B. E. F. E. O. V 40.

6) "Le roi s'habille d'une étoffe blanche et fine" *Sin T'ang Chou* ibid.

7) *Nan Ts'i Chou* LVIII 66a.

8) *Song Che* CCCCLXXXIX 27a.

ses chaussures et bottes, étaient décorées de broderies serties de pierres précieuses¹⁾. Son col, ses doigts, ses poignets, sa poitrine étaient chargés d'innombrables bijoux, et une inscription²⁾ nous montre Vikrantavarman III «orné de paillettes d'or qui pendent enfilées «avec des aigues marines et des perles brillantes comme la lune «entièrement pleine — protégé par un parasol blanc qui couvre «tout le cercle des points cardinaux parce qu'il est plus profond «que la mer — ayant le corps tout entier paré de diadèmes, de «ceintures, de colliers, de pendants d'oreilles, faits de rangées de «rubis... d'or, d'où partent des éclairs brillants semblables à des «lianes...»³⁾.

L'autorité du roi était absolue; il avait droit de vie ou de mort, nommait aux charges et emplois et l'administration du pays était toute entière entre ses mains.

Sans parler des sacrificateurs, commandés par un sacrificateur en chef⁴⁾, des brahmanes, astrologues, pandits et maîtres des rites qui constituaient sa Maison religieuse; de son capitaine des gardes⁵⁾, chef de sa Maison militaire, il avait près de lui une sorte d'Administration centrale composée de trois classes de fonctionnaires sous les ordres de deux grands dignitaires, Chefs de Service⁶⁾.

La hiérarchie des fonctionnaires provinciaux correspondait à la division territoriale du royaume. Il était partagé en grandes circon-

1) *Tchou Fan Tche* 上 509, DURAND V 40.

2) *Po Nagar de Nha-Trang*, 14 II.

3) Cf. infra la description du roi Rudravarman par le *Song Che* CCCCLXXXIX 27a.

4) Purohitas, sacrificateurs. *Glai Lamov* 24 B 21, 22.

5) Даулаво bhatal, «soldat gardien de la porte» *Ban-lanh*, Quāng-nam 106. Stèle AM. *Skt.-Ch.* 820ç = 898 A.D. FINOT IV 99.

6) «Il y a deux grands dignitaires appelés, le premier Si Kiun po ti 西郡婆
» 帝, le second Sa po ti ko 薩婆地歌; sous leurs ordres sont placées trois
» classes de mandarins: les Louen to sing 倫多姓; les Ko louen tche ti, 歌倫
» 致帝; et les Yi ti kia lan 一地伽蘭.» *Souei Chou* LXXXII 37a. *Wen Hien*
T'ong K'ao XXIV 林邑 46a. *Méridionaux* 422.

scriptions qui furent tantôt au nombre de trois, tantôt au nombre de quatre¹⁾:

*Amarāvati*²⁾, au Nord, où se trouvait Indrapura³⁾, une des capitales du Champa⁴⁾, et Sinhapura⁵⁾, qui lui servait de port.

*Vijaya*⁶⁾, au centre, dont le chef-lieu de même nom devint capitale à partir de l'année 1000⁷⁾; son port était Çri Vinaya⁸⁾.

1) Le *Song Che* CCCCLXXXIX 25b et le *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 占城 52b. *Méridionaux* 539 disent. „Le Sud (du Champa) s'appelle le Tcheou de Che-pi 備州, l'ouest le Tcheou de Chang-Youen 上源州 le Nord le Tcheou de Niao li 鳥里州” et parlent, plus loin, d'un Tcheou de l'Est qui renfermait la capitale.

2) *Amarāvati*, l'actuel Quāng-nam; cf. FINOT III 639 n. 5; IV 83.

3) L'emplacement d'Indrapura serait marqué aujourd'hui par les ruines de Đông du'o'ng déblayées en 1902 par M. M. Parmentier et Carpeaux. Cf. FINOT IV 112. PELLIOU B. E. F. E. O. IV 201. PARMENTIER. *Notes sur les Fouilles du sanctuaire de Đông du'o'ng* B. E. F. E. O. III 80 ss.

4) Campapura, la „ville de Campa”. C'est probablement la capitale dont le *Chouei King Tchou* XXXVI 26b, 27a donne une description que PELLIOU B. E. F. E. O. IV 191—192 a traduit partiellement.

5) Ou Sinhapura. Cette ville „devait se trouver sur le Sông Thu-bô'n, puisqu'il est „question du fleuve de Sinhapura; il faut peut-être en chercher l'emplacement aux ruines „de Tra-Kiêu.” FINOT V 915. Cf. également *Mi-So'n* 90, A 21 ss. — *Mi-So'n* Mon^t E₄ 95. Pilier B 20. *Ch* XIç. FINOT 943xv — *Mi-So'n* Mon^t D₃ 92, Stèle Cq. *Ch*. 1116ç = 1194 A. D. FINOT 970 XXIV. Dans les environs de cette ville se trouvait le domaine (bhandāra) de Bhadreçvara (Çricānabhadreçva-Jçanabhadreçvara) où s'élevaient les temples que nous désignons aujourd'hui pour le nom de groupe de *Mi-So'n*. Cf. *Mi-So'n* Mon^t E₄ 94. Pilier A 7 et B₁, *ch*. XIç. FINOT 941xiv et *Mi-So'n*, 95. A I 3 4. Dans les environs, s'étendait la forêt de Lāk. *Mi-So'n* 100, B 24. C'est probablement le 大占海口 Ta tchen hai Keou, „grand port des Chams” des textes chinois; et la rivière de Sinhapura leur 林 邑浦 Lin-Yi p'ou, l'estuaire du Lin-Yi. cf. PELLIOU *Deux Itinéraires* IV.

6) *Vijaya*, l'actuel Bình-Đinh. Cf. FINOT IV 102 n. 1. La ville de *Vijaya* correspond à Fo-che, an, Phât-the 佛誓 Tt ng I 11b. et à Chà-Bàn. 闍盤 Cf. Cm XII 3a. La citadelle se trouvait au fleuve de Phú giá đầ 富家多 Hv I 13a.

7) Cf. infra. Ch. V.

8) Reconstitution tout-à-fait hypothétique et très sujette à caution des caractères 尸喇皮奈 Che li p'i nai an, Thì lo'i bì nài, nom que les Chinois attribuent à ce port. Ils l'appellent aussi Chō p'i nai 設比奈, ou P'i ni 毘尼, et les Annamites 尸耐 ou 施耐 Thi-Nai. Cf. PELLIOU. *Deux Itinéraires*.

*Pāṇḍuraṅga*¹⁾), ou, selon la forme indigène, Paṅraṅ, au Sud; Virāpura, qui porta aussi le nom de Rājapura²⁾), fut momentanément capitale du Champa, particulièrement au temps de Satyavarman de la première dynastie de Pāṇḍuraṅga. C'était, la plus grande des trois circonscriptions; elle comprenait *Kauthāra*³⁾ qui, à certaines époques encore difficiles à préciser, en fut détachée et forma la quatrième des grandes divisions territoriales avec Yānpunagara⁴⁾ comme chef-lieu.

Ces circonscriptions étaient subdivisées en provinces⁵⁾ dont le

1) Il comprenait l'actuelle vallée de Phan-rang et le Bình-Thuận. Il était limitrophe du Cambodge. Je ne crois pas qu'il ait jamais formé, sauf à l'époque de Suryavarman, [infra ch VI] un état indépendant; il fut souvent en rébellion, et, à plusieurs reprises, attribué en apanage au prince héritier, (cf. particulièrement *Po Nagar de Nha-trang*, Khanh-hòa. 31. Piédroit Nord. *Skt.* 739ç = 817 A.D. — *C II XXVIII* 263). L'ambassade qu'il envoya à la cour de Chine en 987 PELLIOU B. E. F. E. O. III 650 prouve simplement qu'il se considérait alors comme indépendant, ce qui n'a rien d'étonnant au lendemain de la mort de Paramēçvaravarman I et de l'occupation du Champa par Lê Hoàn, au moment où Indravarman IV, péniblement couronné à Vijaya, essayait de reconstituer son royaume, cf. infra ch. IV.

2) Virāpura, alias Rājapura, devait être dans les environs de l'actuelle ville de Phanrang.

3) Kauthāra correspond à l'actuelle province de Khanh-hòa. Cf. *C II* 244—264. C'est le Kou-tan 右筭 des Chinois, PELLIOU *Deux Itinéraires*, 216.

4) L'Inscription *Po Nagar de Nha-Trang*, Khanh-hòa 30. Piédroit Sud, A. 2. *Skt-ch* 1092ç = 1170 A.D. — *C II* 282, parle de «la divinité qui porte le nom de la ville de „Yañ pu nagara” et BERGAIGNE 51 écrit: „Quant au nom de Yānpunagara, c'est, je crois, celui de la ville du Khanh-hòa où avait été érigé le monument qu'on appelle encore aujourd'hui Po-Nagar” BERGAIGNE 51. Rien n'est venu jusqu'ici contredire cette hypothèse, en somme très vraisemblable. Aussi bien, je tiens à noter très explicitement que toutes les indications géographiques données ici sont en grande partie hypothétiques, particulièrement en ce qui concerne les capitales. J'ai adopté, pour ces dernières, les conclusions de PELLIOU, dans son étude sur *l'itinéraire de Kia-Tan*, bien qu'à mon sens la première capitale du Champa ait été située plus au Nord qu'il ne le pense, et bien que les affirmations du P. DURAND viennent les contredire en quelques points assez sérieusement.

5) Les Inscriptions nous donnent deux sortes de subdivisions territoriales: le «*pramāṣa*» et le «*vijaya*». Il est assez difficile de déterminer exactement en quoi l'un diffère de l'autre; peut-être le premier était-il une division purement administrative, et le second une division féodale. Un vijaya aurait alors constitué l'apanage d'un seigneur; ce qui expliquerait ces titres nobiliaires formés d'un nom de vijaya précédé du mot *urāñ* «personne», pour les rois et princes royaux, des mots *lei* ou *oñ* pour les princes et seigneurs — et il faudrait traduire «*Sipākhyā-pramāṣa*» [*Mi-So'n* 101 A 10] par «Province de Sipākhyā» et «Tranul vijaya» *Mi-So'n* 89 B 18 par «Seigneurie de Tranul. Pramāṣa correspondrait en ce cas à la

nombre s'élevait à trente-huit sous le règne de Harivarman III¹⁾. Les communes, villes et villages formaient, semble-t-il, la dernière division territoriale; il y en avait, au dire des textes chinois, plus de cent, dont la population allait de trois à cinq cents familles, et n'excédait jamais sept cents²⁾, à l'exception des chefs-lieux des circonscriptions, Vijaya par exemple, qui, lors du recensement de Lí Thánh Tôn en 1069, en comprenait 2.560³⁾.

A la tête de chacune des circonscriptions étaient placés deux

division territoriale que les Chinois désignent par le caractère 州 *tcheou* quand ils disent que le Champa était divisé en trente huit districts, *Song-Che*, CCCCLXXXIX 25b. *Wen Hien T'ong K'ao* 占城 XXIV 53b. *Méridionaux* 553. Les inscriptions nous donnent les noms de quelques unes de ces divisions territoriales: elles mentionnent les pramānas de Sipākhyā (*Mi-So'n*, 101 A¹⁰), Thū (ibid l. 12), Ulik, Vuyar, Jriy, Traik (*Mi-So'n* 92 B²⁰); et les vijayas: *a*, de Tranul (*Mi-So'n* 89 B l. 1⁰), Buddhhaloka (*Mi-So'n* 92 A⁰), Cṛi-Vināyaka (ibid A⁷), Yañ Bharuv (ibid B²¹), Jai Ramya (ibid C⁴); *b*, Sakān (*Mi-So'n* 83 C l. 2), Rupañ (*Mi-So'n* 91), Ratnabbūmi (*Mi-So'n* 101, A⁴), Grāmapura (*Mi-So'n* 92, A¹), Tumprauk (ibid B¹), Turai (*Mi-So'n*, 86, A²), Mvlāñ (ibid B l. 2), les premiers (*a*) comme circonscriptions, les seconds (*b*) comme noms de personnes. Enfin *Tchao Jou-koua* 上 511 nous donne une liste de noms géographiques qu'il dit être des 屬國 *chou kouo*, des "états tributaires" du Champa: Kieou-tcheou 舊州, Wou-li 烏麗, Je-li 日麗, Yue-li 越裏, Wei-jouei 微芮, Pin-t'ong-long 賓瞳龍, Wou-ma-pa 烏馬拔, Long-yong 弄[ou 弄]容, P'ou-lo 蒲羅, Kan-wou 甘兀, Leang-pao 亮寶, P'i-ta'i 毗齊. Que sont ces "états tributaires"? Le Pin-t'ong-long, qui n'est autre que le Pāṇḍuraṅga, formait une des trois ou quatre grandes circonscriptions du Champa; on peut donc supposer que ces noms représentent des divisions territoriales énoncées sans distinction d'importance ni de situation, et il s'agirait alors de reconstituer la forme sanscrite ou chame dont ils sont la transcription; ce qui est malheureusement très délicat et n'apporte pour l'instant aucun renseignement appréciable.

1) "Les *tcheou* 州, tant grands que petits, étaient au nombre de 38 et ne comprenaient au total pas plus de 30.000 familles" *Song Che* CCCCLXXXIX 25b. Le *Wen Hien T'ong K'ao* 占城 XXIV 53b. *Méridionaux* 553 mentionne ce renseignement au règne de Yang Pou Ma Tie 楊卜麻疊, Harivarman IV.

2) *Song Che*, CCCCLXXXIX 25b. *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 占城 52b. *Méridionaux* 539.

3) Après avoir battu Rudravarman III et être entré en vainqueur dans Vijaya, Lí Thánh Tôn en ordonna le recensement. Cf. infra ch. VI.

hauts fonctionnaires chargés de l'administrer¹⁾). La première de ces fonctions, à Pāṇḍuraṅga, semble avoir été, à plusieurs reprises, attribuée au prince héritier: ainsi Harivarman I en confie le gouvernement à son fils le Pu lyañ Çrī Vikrāntavarman et lui adjoint, pour veiller à sa garde, le Senāpati Pār qu'il élève à cette occasion au grade de général en chef²⁾). Ces gouverneurs généraux avaient sous leurs ordres une cinquantaine de fonctionnaires de différents grades²⁾ chargés des services publics et de la perception des impôts; la gérance des deniers était confiée à douze comptables³⁾).

La hiérarchie des fonctionnaires provinciaux comprenait, au dire des Chinois, plus de deux cents catégories; des premières faisaient partie les gouverneurs chargés de la direction des provinces⁴⁾).

Le roi ne payait aucune solde aux fonctionnaires, de quelque ordre qu'ils fussent; ils vivaient sur le pays et leurs administrés étaient tenus de subvenir à leurs besoins⁵⁾).

Les souverains de Champa, fort belliqueux pour la plupart, entretenaient une nombreuse armée; au temps de Wen elle comprenait de 40 à 50.000 hommes⁶⁾), mais dut, par la suite, et particulièrement sous le règne de Ché Bông Nga, être beaucoup plus importante; au VIII^e s., la seule garde royale comptait 5.000 hommes⁷⁾). L'infanterie en formait la presque totalité, les Chams

1) *Son Che*, CCCCLXXXIX 25b. *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 占城 53a. *Méridionaux* 543.

2) *Po Nagar de Nha-Trang*, 31—5. 6. 7. 8.

3) *Song Che* CCCCLXXXIX 25b. *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 占城 53a. *Méridionaux* 543. Je saisis mal s'il faut comprendre ces douze comptables pour tout le royaume ou pour chacune des circonscriptions.

4) *Souei-che*, LXXXII 37a. *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 林邑 46a. *Méridionaux* 422.

5) *Song Che*, CCCCLXXXIX 25b. *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 占城 53a. *Méridionaux* 543.

6) *Tsin Chou*, XCVII 14b. *Leang Chou* LIV 53b.

7) *Sin T'ang Chou*, CCXXII 下 19a.

n'ayant appris que fort tard, en 1171 au dire des Chinois, à combattre à cheval¹⁾). Elle était suivie d'un corps d'éléphants de combat qui atteignait souvent mille têtes²⁾). Le convoi était formé d'éléphants de bât et peut-être aussi de mulets³⁾). L'armement consistait en boucliers, javelots et hallebardes, arcs et arbalètes; les flèches, en bambou, n'étaient point empennées, mais la pointe en était empoisonnée⁴⁾). Les hommes étaient protégés par une cuirasse faite en rotin tressé⁵⁾). Ils marchaient au son des conques⁶⁾ et des tambours, escortés d'étendards⁷⁾, et, pour combattre, se formaient par groupes de cinq qui se soutenaient mutuellement: si l'un fuyait, les quatre autres étaient passibles de mort⁸⁾).

La flotte était composée de grosses caravelles à tourelles⁹⁾ et de jonques légères¹⁰⁾; elle était assez nombreuse et nous voyons à plusieurs reprises des escadres de plus de cent vaisseaux appuyer les mouvements de l'armée de terre¹¹⁾).

Le roi confiait souvent des commandements en chef à ses

1) *Song Che*, CCCCLXXXIX 27a et infra.

2) Pendant le *Kieou T'ang Chou*, CXC VII 32a dit: «Quand le roi va en guerre, il est accompagné de 1000 éléphants et de 400 chevaux qui forment l'avant et l'arrière-garde»; et le *Wou Tai Houei Yao* XXX 12b: «Les Chams montent des éléphants et des chevaux.»

3) Lorsqu'il préparait une expédition contre Lý Thánh Tông, Rudravarman III obtient de Chen Tsong l'autorisation d'acheter des mulets dans le Kouang-Tcheou. *Song Che* CCCCLXXXIX 27a. Cf. infra ch VI.

4) *Souei che*, LXXXII 37a. *Kieou T'ang Chou* CXC VII 32a. *Sin T'ang Chou* CCXXII, 下 19a.

5) *Sin T'ang chou*, CCXXII 下 19a. *T'ang Houei Yao* XCVIII 12a. HÉRODOTE, *Thalie* XCVIII, parle de cuirasses que se faisaient les Indiens avec des écorces de roseaux tressées comme des nattes.

6) *Nan Ts'i chou*, LVIII 66a.

7) *Yuan che*, CCX 55a.

8) *Wen Hien T'ong K'ao*, XXIV 53b. *Méridionaux* 553. Le *Tchou Fan Tche* 上 509 dit que les cinq hommes s'attachaient ensemble.

9) *Song chou*, XCVII 48b.

10) Fan Yang Mai, son chef pilote abattu par une flèche, prend la fuite sur une jonque légère. *Chouei King Tchou* XXXVI 24b.

11) Le vaisseau que montait Ché Bông Nga était peint en vert. *Tz VIII* 17b, *Cm XI* 11b.

frères¹⁾. Les officiers généraux portaient les titres de Mahāsenāpati et Senāpati, et le cadre des officiers subalternes comprenait plusieurs grades²⁾. Ils prêtaient, les uns et les autres, serment au roi de combattre pour lui jusqu' à la mort³⁾. Leur solde consistait en subsides en nature et ils étaient exempts d'impôt. Les simples soldats touchaient deux boisseaux de riz par mois et trois à cinq vêtements d'hiver et d'été⁴⁾.

Les Chams, depuis le roi Wen⁵⁾, connaissaient l'art de la fortification. Ils protégeaient leurs villes de murs en briques flanqués de tours de garde en pierre⁶⁾. Des citadelles et une place forte bien défendue leur servaient de dépôt pour leur matériel de guerre; ainsi K'iu Sou⁷⁾: « Ses remparts étaient formés d'une première assise en briques ayant six li et cent soixante dix pas de tour⁸⁾ » et mesurant d'est en ouest six cent cinquante pas; cette première assise était haute de vingt pieds⁹⁾; au dessus s'élevait un mur de briques haut de dix pieds et percé de meurtrières carrées;

1) Cette habitude de donner aux membres de la famille royale une fonction élevée ou un commandement important n'allait pas sans quelque inconvénient; ainsi voyons-nous le prince Pān, frère d'Harivarman IV, qui occupait la fonction de Mahāsenāpati, en profiter pour se faire nommer, par ses officiers, roi en place de son neveu Jaya Indravārman II qu' Harivarman IV avait couronné de son vivant même. *Mi-So'n* 89 infra.

2) Le *Souei chou*, LXXXII 37a donne les désignations de ces grades mais en une transcription qui rend presque impossible toute reconstitution en sanscrit.

3) *An-Thuân*, Bình-Đinh, 54, Stèle. *Ck XIç*. BERGAIGNE 88. AMOYNIER 46.

4) *Song che*, CCCCLXXXIX 26a. *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 占城 53a.

5) *Nan Ts'i chou*, LVIII 66a & infra.

6) *Tchou-Fan-T'che* 上 509. Lý Thánh Tôn, lorsqu'il prit Vijaya en 1069, eut à s'emparer des faubourgs qui s'étendaient autour de l'enceinte fortifiée. Cf. dans *Chouei King Tchou* XXXVI 26b 37a la description de la capitale du Champa. PELLIIOT. *Deux Itinéraires* IV 191, 192 en donne une traduction partielle.

7) K'iu Sou 區粟 se trouvait probablement dans les environs de la ville actuelle de Hué. Sur cette ville de K'iu Sou cf. *Chouei King Tchou* XXXVI 19b ss; et PELLIIOT *Deux Itinéraires* IV 191 ss.

8) « Le pas chinois est double. Le tchang 丈 est de 10 pieds; le pied est de 10 «pouces». Note de PELLIIOT *Deux Itinéraires* IV 191.

9) Le texte dit «deux tchang».

«le mur était lui-même surmonté de palanques, et le tout était dominé par des pavillons et des belvédères atteignant jusqu' à soixante-dix & quatre-vingts pieds. La ville avait treize portes¹⁾». Enfin, ils construisaient des camps retranchés avec palissades et tourelles²⁾. La coutume voulait qu'on badigeonnât les portes extérieures des citadelles avec la cendre d'un animal, dont l'effet était sans doute de les rendre impreuables³⁾.

Le peuple, nous l'avons vu, devait subvenir à l'entretien et aux besoins des fonctionnaires que le roi nommait pour l'administrer. Il était astreint à la corvée et au service de la maison royale⁴⁾. Ses terres étaient imposées au prorata de leur rendement évalué en jak, une mesure dont nous ignorons la contenance⁵⁾; une partie de cette dîme demeurait au seigneur et l'autre allait au roi, sauf le cas où ce dernier en avait fait abandon à des temples ou monastères⁶⁾. Ceux-ci étaient en général dispensés de la taxe foncière sur le revenu de leur domaine⁷⁾.

Les impôts indirects étaient assez lourds et frappaient tous les produits exploités ou objet d'un trafic quelconque: ainsi les bois

1) *Chouei King Tchou* XXXVI 20a, traduction PELLAMOT, *Deux Itinéraires* IV 191.

2) Un des plus importants était celui de Bô Ching, qui gardait la frontière Nord du Champa (cf. infra).

3) *Souei Chou* LXXXII 37a.

4) Il appert de l'inscription *Mi-So'n* 100 C que les champs étaient, comme aujourd'hui, repartis en plusieurs catégories au prorata du rendement en jak ou mesures de riz; énumérant en effet des champs attribués à la divinité, elle les appelle *sifjoi*, *makik*, *malau*, *satam*, mots qui ne paraissent pas être des noms propres puisqu'ils se répètent dans toutes les parties du territoire. Cf. FINOT IV 962.

5) «Ceux qui paient les taxes au dieu ne doivent pas être astreints aux travaux;... le service de la maison royale doit être accompli». *Mi-So'n*, Mont^t A₁. Stèle B³. *Skt.* FINOT II 185. IV 917f.

6) C'est au moins ainsi que je comprends la phrase de l'inscription *Mi-So'n*, A 7, 8. «Le revenu des confins de ce domaine qui, sur le sixième est retenu par le seigneur pour un dixième, doit être donné au dieu.»

7) «En vue du Dharma, un monastère a été fondé (par moi Indravarman II) exempt de tout impôt royal, pour le profit de la communauté des moines». *Dông-du'o'ng* 66. C. I.

de senteur abondent dans les montagnes du Champa. Chaque année, le peuple en faisait une coupe réglée sous la surveillance des délégués du souverain qui en prélevaient, comme impôt en nature, une certaine quantité; nul ne pouvait disposer du surplus avant de s'être acquitté de cette redevance. D'autre part, les navires étrangers qui importaient des marchandises devaient, dès leur arrivée dans un port, inviter les agents du roi à venir à leur bord examiner le chargement; tout était inscrit en lettres blanches sur un registre de peau noire; les marchandises débarquées, les agents en prélevaient un cinquième de chaque sorte au nom de leur maître, puis autorisaient le trafic du reste; tout fret dissimulé était saisi¹⁾. Sur le produit de la chasse, il en était de même; bien plus, celui qui capturait un rhinocéros ou un éléphant sauvage ne devait pas manquer de l'offrir au roi²⁾.

Nous ne savons comment se rendait la justice, et aucun texte juridique ne nous est parvenu. La confiscation des biens et la perte de la liberté personnelle constituaient cependant une pénalité dont les inscriptions nous ont laissé trace³⁾. L'esclavage⁴⁾ pour dettes devait être fréquent, comme hier encore au Cambodge et au Laos. Tout individu qui entrait en prison, pour quelque cause que ce fut,

1) *Tchou Fan Tche* 上 510, 511. *Song Che* CCCCLXXXIX 25b. *Wen Hien T'ong* K'ao XXIV 占城 53b. *Méridionaux* 554.

2) *Wen Hien T'ong* K'ao XXIV 占城 52b. *Méridionaux* 540.

3) S. M. Çri Jaya Indravarmadeva prince, fils, personne Grāmapura, donne le «nommé Hamuy et tous les biens de ce Hamuy à la déesse dame du royaume (Yān pu nagara) parce que ce Hamuy...» *An-Thuân*, Binh Dinh, 53. Stèle B ch XIç — C II 286 XXXIII — AYMONTIER 45. Cette perte de la liberté pouvait s'étendre à tous les membres de la famille: «Ci la condamnation de l'individu Padyep qui a parlé méchamment. S. M. Indravarman, prince Çri Harideva... donne au dieu Çri Indravarma Çivalingeçvara «les enfants Mok, Yān, Krānā de la mère de l'individu Dyæp, trois personnes». *Po Nagar de Nha Trang*, Khanh-hoà, 29, Piédroit Nord B. Ch IXç BERGAIGNE 98. AYMONTIER 59.

4) On faisait des esclaves de tous les prisonniers de guerre. Beaucoup étaient attribués au service des temples et monastères. Cf. par exemple *Po Nagar de Nha Trang*, Khanh-hoà, 30 Piédroit Sud. B₁ et B₂. Ch 1155ç = 1233 A.D. AYMONTIER 29 et 48.

était mis à la cangue ou aux ceps. En matière criminelle, la peine ordinaire était la flagellation avec baguettes flexibles; le coupable étendu à terre, deux hommes à droite et deux hommes à gauche le frappaient alternativement de cinquante, soixante et même jusqu'à cent coups, selon la gravité du délit. Le vol était puni par la mutilation d'un doigt du pied ou de la main; l'adultère entraînait la mort des deux complices¹⁾, à moins qu'ils ne rachetassent leur vie au prix d'un bœuf. La peine de mort était appliquée de plusieurs façons: on attachait le condamné à un arbre, on lui perçait la gorge avec une lance très acérée, puis on tranchait aussitôt la tête; pour le meurtre commis avec préméditation ou avec accompagnement de brigandage, on livrait le criminel au peuple qui l'étranglait en le pressant, ou bien on le faisait écraser aux pieds d'un éléphant dressé à cet office²⁾. Les rebelles étaient liés à un poteau dans un lieu désert et n'obtenaient délivrance qu'en faisant soumission³⁾. Enfin certains crimes entraînaient la déportation⁴⁾.

Il semble également que le «jugement de Dieu» fut appliqué dans certains cas d'ailleurs assez extraordinaires; quand un homme des montagnes avait été dévoré par un tigre ou un crocodile, sa famille portait plainte au roi qui ordonnait au Grand-Prêtre d'en appeler à la Justice de Dieu: des prières et conjurations étaient prononcées au lieu même où le malheureux avait trouvé la mort, qui avaient pour effet d'obliger le tigre ou le crocodile à venir se présenter de lui même aux coups vengeurs. Si la plainte semblait mensongère, le prêtre, pour connaître la vérité, enjoignait au plaignant de se présenter au bord de l'eau; coupable un crocodile sortait qui le mangeait; innocent, les sauriens fuyaient, eût-il plus de dix fois traversé la rivière⁵⁾.

1) *Tchou Fan Tche* 上 510.

2) *Leang Chou* LIV 54a.

3) *Song Che* CCCCLXXXIX 26a. *Wen Hien Tong K'ao* 占城 53a. *Méridionaux* 544.

5) *Tchou Fan Tche* 510, 511.

Sur la vie même du peuple et ses coutumes, les Chinois nous fournissent une quantité de renseignements. Ils nous ont longuement décrit les cérémonies de la famille. Les mariages se faisaient par l'intermédiaire d'un entremetteur, un brahmane généralement; porteur de bijoux et d'une certaine quantité d'or et d'argent, de deux jarres d'alcool et de quelques poissons¹⁾, il se présentait à la maison de la jeune femme et faisait la demande. Agréé, il prenait date pour la cérémonie²⁾ qui, d'ailleurs, ne pouvait avoir lieu que durant certaines lunes³⁾. Au jour fixé, les parents et amis du fiancé se réunissent chez lui, et ceux de la fiancée chez elle: on y chante et danse; puis la jeune fille, «vêtue pour la circonstance d'un «vêtement de coton fait de bandes d'étoffe assemblées en manière de grille de puits, la chevelure ornée de bijoux et de fleurs»⁴⁾, et ayant à ses côtés une religieuse, faisait quérir le jeune homme;⁵⁾ car, rappelle l'auteur, «l'homme est peu important, c'est la femme seule qui l'est»⁶⁾. Il arrivait, suivi de toute sa famille et de ses invités; le brahmane l'introduisait auprès de la jeune fille, saisissait leurs mains dans les siennes et les joignait en prononçant une formule sacramentelle⁷⁾. C'était la toute la cérémonie proprement dite⁸⁾; le reste n'était que chants, danses et ripailles.

Quand mourait un homme du commun, les funérailles étaient

1) *Souei Che*, LXXXII 37a.

2) *Ibid.*

3) *Le Leang Chou*, LIV 54a dit «à la huitième lune» 54.

4) *Nan Ts'i Chou* LVIII 66a. *Leang Chou* LIV 54a. Le Trésor des rois chams renferme «un sarong formé de croisillons à jour, avec bande dorée et losanges réunis par des torsillons de soie noire» B E F E O. V 40.

5) *Tsin Chou*, XCVII 14b. *Nan Ts'i Chou* LVIII 66a.

6) *Leang Chou*, LIV 54a. *Le Souei Che* LXXXII 37a dit, au contraire: «La maison du fiancé réunit les membres et les invités pour chanter et danser. Le côté de la fiancée invite une religieuse pour accompagner celle-ci jusqu'à la maison du fiancé. Celui-ci offre alors sa main à la jeune fille qui l'accepte.»

7) «Ki-li, Ki-li» dit le *Nan Ts'i Chou*, LVIII 66a.

8) *Leang Chou*, LIV 54a.

faites le lendemain même du décès; on attendait trois jours pour un noble ou un dignitaire et sept jours pour le roi¹⁾. Le corps était mis en bière et placé sur un char qu'escortait la musique²⁾ et que suivaient les membres de la famille, tous, hommes et femmes, tête rasée en marque de «piété filiale»³⁾, et poussant des lamentations. Arrivé à proximité d'un cours d'eau⁴⁾, les pleurs cessent; on brûle le corps sur un bûcher⁵⁾, on recueille les cendres dans un vase de terre qui est jeté au milieu du courant, puis on rentre à la maison, en profond silence, évitant tout bruit et toute parole⁶⁾ pour que les mânes du trépassé, sans doute, n'en puissent retrouver le chemin et troubler les habitants. Si le défunt appartenait à la noblesse ou remplissait une fonction importante dans le royaume, la cérémonie se devait célébrer à l'embouchure d'un fleuve, et c'est là que les cendres, enfermées en un vase de cuivre, étaient noyées. Pour le roi, l'urne, qui était en or, était jetée dans la mer.

Sept jours après, on revenait pleurer autour des restes du bûcher en portant des baguettes d'encens, et cette cérémonie se renouvelait sept fois, à même intervalle. Au centième jour et à la troisième année, on célébrait à nouveau l'anniversaire de la mort⁷⁾.

Les veuves ne se remariaient point et devaient laisser flotter

1) *Souei Che* LXXXII 37a.

2) *Ibid.*

3) *Tsin Chou* XCVII 14b.

4) *Souei Che* LXXXII 37a. *Kieou T'ang Chou* CXCVII 32b. Le *Tsin Chou* XCVII 14b et le *Nan Ts'i Chou* LVIII 66a disent seulement. «Pour le deuil, ils se coupent les cheveux: c'est ce qu'ils appellent piété filiale. Ils brûlent les cadavres dans la campagne et considèrent cela comme un enterrement.»

5) Cf. R. P. DURAND, *Notes sur une crémation chez les Chams*, III 447, où l'auteur décrit une cérémonie funéraire chez les Chams brahmanistes vivant actuellement au Binh Thuân.

6) *Souei Che* LXXXII 37a. L'inscription *Mi-Son* 90. C. 25-26-27. D. confirme le récit chinois: «Il (Harivarman III) mourut avec ce recueillement constant, en çaka 1103. «Alors toutes les femmes, les princesses, les diverses mélyañ, au nombre de quatorze, le suivirent dans la mort. Or... les ossements restants... (furent jetés) dans la mer».

7) *Souei Che* LXXXII 37a.

leurs cheveux jusqu' à ce qu'elles fussent devenues vieilles¹⁾. Cependant la coutume hindoue qui voulait que la femme fût brûlée sur le même bûcher que le mari défunt était en honneur au Champa, au moins pour les femmes de qualité²⁾.

Les Chams avaient, de très bonne heure, emprunté aux Hindous leur mode de calcul du temps et leur calendrier: ils comptaient en dates çaka se rapportant à l'ère hindoue ordinaire de ce nom qui part de la nouvelle lune du mois de Caitra [février-mars]³⁾ 78 A.D. ⁴⁾, par années révolues et probablement de nouvelle lune en nouvelle lune d'après le système amānta⁵⁾. Nous ignorons d'ailleurs «comment leurs astrologues évaluaient la distance horaire de Lan̄kā⁶⁾ à la «côte de Campā, et par quels procédés empiriques ils adaptaient à leur pays l'almanach indien»⁷⁾. Les fêtes annuelles devaient correspondre à celles des Hindous; mais ils célébraient en outre, à époques fixes, des cérémonies dont l'origine était sans doute purement chame: au jour de l'an on conduisait un éléphant hors de la ville et on le laissait aller en liberté, s'imaginant ainsi renvoyer pour l'année le mauvais esprit. A la quatrième lune, il y avait de grandes courses nautiques auxquelles prenaient part même les bateaux de pêche. A la fête du solstice d'hiver, qui avait lieu le

1) *Leang Chou* LIV 54a.

2) Cf. supra.

3) «Suivant la coutume (les Chams) prennent le douzième mois (chinois) pour commencement de l'année». *Kiou Tang Chou* CXCVII 32a.

4) On ignore encore à quel fait se rapporte l'origine de cette ère. A. BOYER, *Naha-p̄na et l'ère çaka*, Journal Asiatique, Juillet-Août 1897, la rapporte à Naha-p̄na.

5) Il y avait, en Inde, deux façons de compter le mois lunaire: 1° selon le système p̄r̄nimānta, le plus ancien et employé principalement dans le nord, qui allait de pleine lune en pleine lune et faisait commencer le mois avec la quinzaine obscure, 2° selon le système amānta, employé plus tardivement, semble-t-il, et dans le sud, qui allait de nouvelle lune en nouvelle lune et faisait commencer le mois avec la quinzaine claire.

6) Les tables de comput dans l'Inde sont généralement calculées pour Lan̄kā ou pour O² du méridien d'Ujjayinī.

7) BARTH *C II* 190. Cf. sur ce sujet et sur les dates énoncées dans les inscriptions chames ce que dit cet auteur *C II*. 187—190.

jour de la pleine lune du onzième mois, les provinces venaient présenter au roi des échantillons de leurs produits agricoles et industriels. Le quinzième jour de la douzième lune enfin, on construisait une tour en bois hors des murs de la capitale; le roi et ses sujets de tous rangs y déposaient vêtements et parfums, puis le tout était brûlé en sacrifice au ciel¹⁾.

Les Chams étaient gens fort propres qui se baignaient deux fois par jour; ²⁾ c'est tout ce que les Chinois nous ont appris de leur hygiène. Ils ne nous disent rien de leur médecine ni des soins qu'ils donnaient à leurs malades. Les divinités et les génies jouaient probablement le plus grand rôle dans les maladies et leur guérison, comme nous en donne preuve cette prescription gravée sur un des temples de Mí So'n: «Si quelqu'un est affligé d'une maladie «d'yeux ³⁾ par la déesse Ekaksapīngalā [la Rousse-Borgne] qu'il «angmente les richesses du Seigneur [Kuvera] et celui-ci le défendra «du mal à jamais» ⁴⁾. De même la magie, les incantations et quelques formules empiriques devaient être, alors comme aujourd'hui, tout le bagage de leurs guérisseurs attitrés. Il n'est pas bien sûr, au reste, qu'il existât des médecins, et les malades se soignaient eux-mêmes à l'aide de quelques recettes que l'on se transmettait de père en fils. «Ils cherchent des simples dont ils boivent le suc tout frais» ⁵⁾.

Ils étaient sobres, bien que les Chinois ne soient point d'accord sur ce point; les uns en effet nous disent que les boissons fermentées étaient inconnues au Champa et qu'on n'y buvait que du lait de coco⁶⁾,

1) *Song Che* CCCCLXXXIX 26a. *Tchou Fan Tche* 上 509, 510. *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 占城 53a. *Méridionale* 543—544.

2) Cf. supra.

3) Les maladies d'yeux sont fréquentes dans les pays chauds et sont, aujourd'hui encore, de celles que nos médecins ont, en Indochine, à soigner le plus fréquemment.

4) *Mi-So'n*, Mont A₁₀. Petite dalle. *Skt VI* FINOT IV 923v.

5) *Song Che* CCCCLXXXIX 26a. *Wen Hien T'ong K'ao* XXVI 占城 53a. *Méridionale* 544.

6) *Tchou Fan Tche* 上 510.

alors que d'autres nous rapportent qu'ils «extraient le jus de l'arec pour en faire de l'alcool»¹⁾.

Violents et querelleurs²⁾, très courageux³⁾, à l'étroit sur une côte montagneuse, où les plaines étaient rares, hardis marins, ils étaient naturellement portés à chercher au dehors ce qu'ils ne trouvaient point chez eux. Ils razziaient les riches provinces du Nord, et les plaines du Cambodge; ou, montés sur des barques rapides, ils attaquaient les navires qui, venant de Chine ou y faisant voile, étaient obligés de reconnaître les côtes chames pour trouver leur route.

Ils ne vivaient point uniquement de piraterie, cependant, et savaient exploiter les richesses de leur sol. Si les terres basses étaient rares, au moins mettaient-ils admirablement en valeur celles qu'ils possédaient; il subsiste, encore aujourd'hui, dans les plaines de Phan-Rang, Phan-Rí et Phan-Thiét, en des régions actuellement en jachères, les traces d'un réseau d'irrigation très complet qui dénote une grande connaissance des choses de l'agriculture⁴⁾. Ils étaient habiles jardiniers et semblent avoir pratiqué spécialement la culture des vergers⁵⁾. Ils exploitaient les immenses forêts qui couvrent les montagnes; leurs bois d'ébène, bois de senteur et écorces tinctoriales étaient fort appréciés sur les marchés⁶⁾. Ils connaissaient

1) *Kieou T'ang Chou* CXCVII 32a. *Sin T'ang Chou* CCXXII 下 19a. Je n'ai jamais entendu dire qu'aujourd'hui les indigènes de l'Indochine Française, Chams, Annamites, Khmèrs ou Laotiens extrayassent de l'alcool des noix d'arec fraîches ou sèches.

2) *Sin T'ang Chou* CCXXII 下 19a.

3) *Nan Ts'i Chou* LVIII 66a.

4) «Les gens labourent leurs champs avec des couples de bœufs; on fait bien des sortes de cultures; pas de blé cependant, mais du riz, du maïs, du chanvre et des haricots. On ne fait pas pousser le thé...» *T'chou Fan Tche* 上 510.

5) Cf. supra.

6) Ils recueillaient l'or qui coule dans les torrents; ils en détournent le cours, et le lit à sec, en lavaient les sables. Les inscriptions mentionnent à l'envi les objets d'or, d'argent et de cuivre offerts aux dieux; les textes chinois nous énumèrent, parmi les produits „du pays” envoyés en tribut, les quantités de métal brut et travaillé que les souverains chams envoyaient aux Empereurs. Enfin l'histoire de Wen et des silures (cf. infra ch II) montre qu'ils savaient extraire le fer du minerai et le forger.

enfin la richesse minière de leur pays et savaient en extraire les métaux dont ils faisaient au loin commerce¹⁾. Car, bons marins, ils ne craignaient point les longs voyages: au temps de Wen, déjà, ils poussaient jusqu'aux ports de la Chine²⁾, et leurs rapports avec Java³⁾ prouvent que leurs vaisseaux avaient coutume d'en fréquenter les villes maritimes. Il faut ajouter que les esclaves constituaient leur fret le plus important: «La plupart des Chams, dit un texte chinois, exercent la profession de marchands d'esclaves; leurs jonques transportent des hommes au lieu de marchandises⁴⁾» Ils se les procuraient au cours des razzias sur les territoires voisins ou par achat: «Un petit garçon, écrit Tchao Jou-koua⁵⁾, est payé par eux trois taëls d'or ou l'équivalent en bois de senteur».

Les inscriptions nous ont transmis le nom de quelques-unes des mesures employées dans les transactions. Il est assez difficile, à vrai dire, de donner leur rapport exact avec celles que nous employons aujourd'hui et même de saisir nettement leurs rapports entre elles; cependant, l'unité la plus basse semble avoir été le *draṃ* qui pesait, si les observations de Huber sont exactes, 3^{gr} 09 environ⁶⁾; son multiple immédiat était le *thil* ou *thei* qui valait 12 *draṃ* ou 37^{gr}.08. Ce nom de *thil* ou *thei* était surtout employé quand il s'agissait d'or ou de matières précieuses⁷⁾; on se servait, semble-t-il, pour toutes autres pesées, du Karṣa ou Kār, communément évalué à 280 grains, ce qui équivalait à peu près au poids du thil. Les multiples étaient:

2) Cf. infra.

3) Cf. infra.

4) *Ling wei tai ta* II 11.

5) *Tchou Fan Tche* 上 511.

6) Cf. ED. HUBER, *Études indo-chinoises* II «*Thil*» ou «*Thei*». Cf. B. E. F. E. O. V 169.

7) «Ce Koça d'or a 314 thil, 9 draṃ d'or; les six faces, avec les diadèmes, le nāgarāja (qui est) dessus et l'adhāra urdhvamukha pèsent 136 thil; en tout 420 thei 9 draṃ», *Mi-So'n*, 89. B. 31, 32.

le pala = 4 karṣas.

la tulā = 100 palas.

le bhāra = 20 tulās¹⁾.

Mais il existait d'autres mesures dont nous ne pouvons estimer la valeur: ainsi le *penda* qui semble un multiple du *thil*²⁾, le *kattikā* employé également au Cambodge sous le nom de *kattī*, et le *paṇa*³⁾. Les rizières étaient évaluées en *jak* ou «mesures de riz» comme il est encore d'usage courant en Indochine⁴⁾. L'argent monnayé n'était peut-être pas inconnu au Champa⁵⁾, mais l'emploi n'en était point courant. «On ne se sert point de monnaie pour les «échanges; on y troque plutôt les marchandises contre du riz, du «vin, et d'autres comestibles, au cours de l'année»⁶⁾.

Les Chams étaient fort industriels, habiles au tressage des cordes et cables, à la confection des nattes en feuilles de cocotier⁷⁾. Les femmes tissaient la soie et le coton; les étoffes que renferme le Trésor des anciens rois montre qu'elles y avaient acquis une grande habileté; elles savaient entremêler à la trame des fils d'or et y tisser, sans

1) «Puis il a construit un antargrha avec du bois de santal pesant 2 bhāra 9 tul...; «en caka 1072 [1150 A.D.], il a orné le temple de Çriçānabhadreçvara avec 10 bhāra 3 tul «5 kār 17 thei d'argent» *Mi-Sō'n* 92 A 11. Cf. également FINOT IV 914.

2) «... un sanroñ d'argent, (pesant) 4 penda 420 thil...» *Mi-Sō'n* Mont B, 82. Bloc scié en deux. *Ch* 1036ç = 1114 A.D. FINOT IV 951xvii.

3) «... un brûle-parfums en or, pesant un kattikā et deux paṇas...» *Po Nagar de Nhatrang*, 31 A² 9. Sur l'emploi du kattī au Cambodge cf. *C II* 164 n.4 et note additionnelle p. 180.

4) «L'évaluation de ce premier champ est de 185 jāk ou mesures de riz». *Po Klong Garai*. Ninh Thuân 8. Piedroit Sud. *Ch* XIIIç BERGATGNE 101. AYMONIER 69.

5) «Le roi Rudravarman... a donné (à la divinité) de l'argent monnayé» *Po Nagar C II*, p. 278. D'autre part AYMONIER 45 n.l. écrit, à propos du dram: «Le dram n'est resté dans «la mémoire des Tchames actuels que comme monnaie de compte valant environ un franc».

6) *Tchou Fan Tche* 上 510. *Le Song che* CCCCLXXXIX 25b. *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 占城 52b. *Méridionaux* 54l disent. «Les paiements du commerce se font en petits «lingots d'or et d'argent, car il n'existe pas de monnaie. Souvent aussi le vendeur accepte «des étoffes de coton en échange de ce qu'on lui achète».

7) *Wen Hien T'ong Kao* XXIV 林邑 46a. *Méridionaux* 422.

envers ni endroit, un dessin différent sur chaque face ¹⁾; elles y brodaient des motifs compliqués dont l'or, l'argent, les perles, les gemmes et jusqu'au clinquant contribuaient à augmenter la richesse ²⁾).

Les hommes étaient artisans experts en l'art de fondre et façonner les métaux précieux. Ils coulaient des statues de métal grandes de dix empaux ³⁾, battaient l'or et l'argent en boîtes et vases à bétel et à chaux, en urnes funéraires, aiguères, manches d'épée ou de kriss, enveloppes de linga à visage humain; il y traçaient au repoussage, retouché en ciselure, un décor somptueux imitant des écailles, des rinceaux, des animaux fantastiques plus ou moins stylisés ⁴⁾. Ils sertissaient le diamant, le rubis, la topaze, le saphir et la perle et les disposaient en diadèmes, colliers, bracelets, anneaux de pied et autres bijoux dont nous ne connaissons que les noms ⁵⁾.

C'étaient enfin de grands constructeurs. Si aucune de leurs maisons ⁶⁾, aux murs de briques cuites enduits à la chaux, au

1) Le sampot (sorte de pagne) royal que renferme le Trésor présente, à l'envers, de larges bandes rouges et vertes alternées, et, à l'endroit, de larges séries parallèles de dessins en soie blanche et noire, filigranée d'or, sur fond rouge, représentant des garuts dans toutes les attitudes de la danse ou de la prière, et d'autres animaux fantastiques. D'autre part, il existe encore, au dépôt de Lavan, de larges palettes d'ivoire très lisse qu'elles appliquaient sur la pièce en tissage; elles travaillaient alors différemment chaque rangée de fils, soit en dessus, soit en dessous, avant de la chaîner sur la pièce à décorer. Cf. *Trésor des rois Chams*.

2) Dans le Trésor, on trouve: un habit à fleurs d'or sur fond vert avec large bordure d'or et de clinquant au col; un sarong à losanges d'or sur soie blanche, verte et marron entre deux larges bandes rouges; enfin, sur la partie montante de larges bottes genre enévide, on voit un décor de rosaces avec quadrilobe allongé et sertissage de pierres précieuses disparues. *Trésor des rois Chams*.

3) *Sin T'ang Chou* CCXXII 下 19a. *Nan Ts'i Chou* LVIII 66a. Cf. également dans l'inscription *Mi-So'n*, Mont D₃, 92 Stèle A Ch. 1098ç = 1176 A.D. FINOT IV 970XXIV l'indication de certains alliages employés par eux.

4) Cf. *Trésor des rois Chams* et les descriptions, données par les inscriptions, des objets précieux donnés aux dieux, ou par les textes chinois des présents envoyés en tribut.

5) Cf. particulièrement *Mi-So'n* 92 A, *Glai Lamov* 24 B, *Po Nagar de Nhatrang*, 38. B. 5, 11.

6) « Pour les demeures des fonctionnaires royaux, certaines règles déterminent la hauteur qu'elles peuvent avoir; et pour le simple peuple, il encourt un châtement si le larmier de sa demeure dépasse trois pieds; le toit est couvert de chaume ». MAYERS. *Chinese explorations* dans *China Review* III 323 cité par PELLIOT II 145 n. 1. Je ne sais à quel texte chinois est empruntée cette citation.

cun¹⁾ de leurs palais à étages ornés de salles à colonnes²⁾ ne sont restés debout jusqu' à notre époque, au moins les ruines des temples, qui abondent, nous prouvent-elles qu'ils avaient acquis en cet art une assez grande habileté.

Leurs monuments, aussi bien, n'ont ni la beauté ni la majesté des monuments khmèrs³⁾; ils sont petits, d'une originalité médiocre, et d'une exécution souvent assez gauche. Situés sur des collines basses que dominant parfois de hautes montagnes, dans de larges vallées, ou des cirques assez vastes, on les retrouve par groupes encore entourés d'un mur, à demi écroulé, qui les reliait entre eux et leur servait de rempart contre les coups de main.

Chaque édicule consiste généralement en une tour carrée à plusieurs étages bâtis fortement en retrait l'un sur l'autre, et il est assez rare qu'un temple de forme oblongue vienne varier la monotonie de ces édifices. Le premier étage des tours carrées élève, sur un

1) « D'après la coutume de ce pays, les habitations sont des pavillons appelés Yu lan 于蘭 dont les portes font toutes face au septentrion. » *Leang Chou* LIV 54a. *Wen Hien T'ong Kao* XXIV 林邑 46a. *Méridionaux* 422. Sur ce nom, cf. PELLIOU IV 171. n 3: „Les Chinois donnaient aux maisons surélevées des villes de l'Inde transgangétique „le nom, vraisemblablement indigène, de kanlan”. Sur le pays des „portes tournées vers le Nord” et la coutume attribuée aux Chams de faire les ouvertures de leurs maisons au septentrion, cf. *Tsin Chou* XCVII 14b et *Che Ki* VI 29b 30a. *Ts'ien Han Chou* XXVIII 36b CHAVANNES, *Mémoires historiques de Sse-Ma-Tsien* II 136, n 2 et 148, enfin infra ch II.

2) *Tsin Chou* XCVII 14b. *Nan Ts'i Chou* LVIII 66a.

3) On a cherché les rapports entre cette architecture et l'architecture javanaise. PARMENTIER arrive à ces conclusions:

L'architecture cham se divise en deux périodes: celle de la première (du VI^e au VIII^e siècle çaka) ne rappelle en rien l'architecture javanaise.

Mais au contraire, il existe des rapports très réels entre la 2^e période de l'art cham (VII^e et IX^e siècles çaka) et l'art javanais le plus ancien — dont Boroboudour est le type. L'analogie se retrouve dans la masse comme dans le détail de la silhouette des monuments. Les bas-reliefs de Boroboudour et ceux de Mî-So'n représentent souvent des monuments et «tel petit édifice qui figure sur un des tympans de Mî-So'n est presque identique à certaines «de ces représentations au Boroboudour. Il paraît probable qu'il y a eu filiation entre cette «forme seconde de l'art cham et la forme primitive de l'art javanais, tandis qu'au contraire «il n'y avait rien de commun, sinon une lointaine origine, entre la première forme de l'art «cham et l'art de Java.”

soubassement, de hautes murailles pleines. Du côté de l'Est, invariablement, s'ouvre une porte précédée d'une saillie importante, sorte de porche ou de vestibule: c'est la seule percée du temple; les trois autres côtés sont ornés de fausses portes, imitant la vraie, et placées là sans doute par le souci de symétrie qui domine cette architecture d'une manière très caractéristique. Le fronton qui termine l'étage est lui-même, dans les lignes de son profil, symétrique au soubassement; à ses quatre angles, des motifs (analogues aux pinacles des églises gothiques) l'accentuent d'une manière heureuse. L'étage supérieur, beaucoup plus petit, répète cependant les formes du premier, avec de fausses niches figurant les portes vraie et fausses. Le troisième étage sera plus petit encore; puis le quatrième; le cinquième et dernier ne sera qu'une pierre taillée ressemblant quelque peu à un obus.

Toutes ces constructions sont en briques; la pierre n'est employée que par exception, pour quelques parties où elle était indispensable: linteaux, tympan sculptés, etc. La brique est d'une couleur foncée, d'une dureté extrême, qui a permis à l'artisan de la recouper, de la sculpter après coup, à même le monument: c'est ainsi, à n'en pas douter, que sont taillées plusieurs moulures. Certains motifs décoratifs importants sont faits en terre cuite analogue à cette brique, et ne manquent pas de beauté.

Une des caractéristiques de cette architecture est, nous l'avons vu, la symétrie, reproduisant par exemple aux entablements les moulures des soubassements. Il semble aussi qu'on retrouve, chez le constructeur, l'intention de rapporter toutes les proportions des monuments au carré et à ses divisions arithmétiques. Ils n'en demeurent pas moins, aux yeux d'un architecte expérimenté, pleins de grossiers défauts de construction, et d'inégalités choquantes dans leurs plans.

Dans la décoration, on retrouve le fréquent emploi de l'ogive;

mais une ogive plus proche du bulbe persan que de l'arc brisé gothique: jamais, elle n'ouvre sur le vide, hardiment, comme dans les églises gothiques, c'est toujours le profil d'une partie pleine. Portée sur un pilastre, en saillie légère sur les murs, elle forme un élément décoratif employé dans les plus anciens temples. La pilette à ogive, comme la nomme M. PARMENTIER, rappelle un peu un bouton de lotus posé sur une large tige et forme un motif harmonieux sur les hautes murailles pleines; on ne la retrouve que dans les monuments chams et l'on ne sait quelle origine lui attribuer.

Un autre élément particulier à cette architecture est l'acrotère: dalle de pierre encastrée à l'angle du fronton et découpant sur le ciel une silhouette hardie. Les plus anciennes sont souvent en figure de femmes ou de monstres fantastiques; les plus récentes dessinent des ailes, des volutes compliquées, motifs purement ornementaux; il est possible qu'une simplification, qu'une stylisation progressive ait formé celles-ci de celles-là.

Les détails d'ornementation se composent souvent d'arabesques, de rinceaux au dessin élégant et original rappelant l'S sanscrite; mais on retrouve à chaque instant les motifs habituels de toute l'architecture de civilisation hindoue: le lotus aux belles courbes, les frises où les hommes et les singes se livrent à des combats épiques, et les éléphants, et les garudas fantastiques et les nâgas multiples; un animal y paraît qu'on ne retrouve pas hors de l'art cham: c'est le makara, monstre qui participe du crocodile, de l'éléphant et du lion. Au reste, rien dans ces sculptures ne peut servir de document pour l'histoire et les mœurs des Chams; leur valeur archéologique est moindre que leur valeur artistique, déjà inférieure à celle des sculptures khmères ¹⁾.

Le style de ces édifices est loin d'être uniforme et on a cherché

1) Cf. PARMENTIER. *Caractères généraux de l'architecture chame* B. E. F. E. O. I. — GÉNÉRAL J. DE BEYLIE. *L'Architecture Hindoue en Extrême-Orient*. Paris. Leroux. 1907. Ch. II Architecture chame 170 — 180.

à déterminer les principales phases que marquent ses variations. On croit y être à peu près arrivé en ce qui concerne les monuments du cirque de Mĩ-So'n; combinant les observations architecturales avec les données des inscriptions, on distingue, « dans l'évolution de l'art de ce sanctuaire, trois époques, la dernière comprenant deux phases distinctes, au total quatre périodes caractérisées par des styles différents » :

I^o. Style de Çambhuvarvaman. (V^e et VI^e siècle çaka).

II^o. Style de Vikrāntavarman I (fin du VI^e au IX^e siècle çaka).

III^o. Style archaïsant de Harivarman III (fin du X^e, commencement du XI^e siècle çaka).

IV^o. Style de Jaya Harivarman I (fin du XI^e, commencement du XII^e siècle çaka).¹⁾

Pillés et saccagés à maintes reprises au temps de leur splendeur, abandonnés ensuite, des siècles durant, aux intempéries des saisons et aux déprédations des hommes, il ne reste plus rien aujourd'hui de l'aménagement intérieur des temples. Il était, si nous en croyons les listes de donations énumérées sur les inscriptions et les récits des anciens voyageurs, d'une splendeur aussi riche qu'éclatante. Dans le sanctuaire, éclairé des feux de mille lampes²⁾, sur un piédestal en forme de vasque creusé d'une rigole où se recueillait le liquide des libations et le sang des victimes et tout revêtu d'une gaine d'argent³⁾, se dressait la divinité parée de tous ses bijoux: « Resplendissant d'éclat avec son corps qui est « d'une beauté étincelante grâce à de magnifiques enduits d'or, avec

1) PARMENTIER. *Les Monuments du cirque de Mĩ-So'n*, B. E. F. E. O. IV. Conclusion 890 ss. et FINOT IV 898.

2) Les parois des côtés de la salle principale des temples encore debout sont creusées d'une foule de niches qui, d'après leur hauteur et leurs dimensions, semblent destinées à contenir des lampes Cf. PARMENTIER.

3) « Çrĩ Vikrāntavarman a donné pour Çrĩ Satyamukhalingadeva (le liṅga à visage « érigé par Satyavarman) un diadème et une couverture de la rigole d'écoulement, et, pour « le piédestal de Çrĩ Mahādeva (l'image élevée par Vikrāntavarman lui-même) une couverture d'argent ». *Po Nagar de Nhu Trang*, Khanh-Hoà 88 Stèle D. *Sc-C II* 242xxvi.

«la beauté sur le lotus de son visage, toute brillante de bijoux,
 «avec des bijoux sur les disques de ses joues, la déesse de Kauthāra
 «donne à ses suppliants ce qu'ils désirent; — avec la beauté de ses
 «cheveux d'or rehaussés par l'éclat du bijou qu'elle porte sur la
 «tête, avec ses oreilles qui étincellent et qui pendent sous le poids
 «des bijoux aux rayons splendides, la fortunée Bhagavati qui de-
 «meure dans le voisinage de Kauthāra et de la mer a brillé dans
 «les trois mondes" 1).

Dans les temples où Çiva était adoré sous forme du liṅga, la pierre phalliforme dressée au milieu du sanctuaire était revêtue d'une enveloppe ou koça, en or ou argent, ornée des visages du dieu 2): «S. M. Çrī Jaya Indravarmadeva (Jaya Indravarman), «sachant que le dieu Bhadreçvara est le maître de toutes les «choses visibles en ce monde, a fait faire un koça d'or à six visa- «ges (ṣaṅmukha) pourvu d'un ornement nāga (nāgabhuṣaṇa) et de «joyaux colorés fixés à la pointe des diadèmes. Et ce qu'on nomme «ūrdhvakoça est en or magnifique. Et on a fait un ādhāra (sup- «port) sous lui, avec une pierre de soleil (sūryakānti) au sommet «du diadème. La face tournée vers l'est a un rubis au sommet du «diadème et de l'ornement nāgarāja. Les faces tournées vers le «N. E. et le S. E. ont un saphir dans l'œil du nāgarāja (et) au «sommet du diadème. (La face) tournée vers le Sud a un rubis au «sommet du diadème. (La face) tournée vers l'Ouest a une topaze au «sommet du diadème. (La face) tournée vers le Nord a une perle..." 3)

1) *Po Nagar de Nhatrang*, Khanh-Hoà, 38. Stèle B III IV Sc-C II 242 xxvi.

2) „Le rôle du koça paraît avoir été de donner à la pierre symbolique la forme „du dieu personnel." FINOT IV 914, Cf. les deux figures reproduites par lui d'après ALEX. REA, *Chālukyan Architecture*, dans *Archæological Survey of India, New Imperial Series* vol XXI 23 et pl. LXIV, LXV. Cf. également BARTH C II 252 n. 12, 601 n. 1.

3) *Mi-S'o*, Mont D₁ 89 B²⁴ ss. Ch 1010ç = 1088 A.D. FINOT IV 940xxvi. Ce koça se composait donc de trois parties: l'ūrdhvakoça, le corps du liṅga avec les six faces orientées vers les quatre points cardinaux, le Nord-Est et le Sud-Est; l'ādhāra, ou support, formé par les replis du Nāga dont les têtes dressées formaient le Nāgabhuṣaṇa, l'ornement nāga.

Autour de l'image de la divinité étaient dressés des parasols à plusieurs étages, d'or et d'étoffe blanche, des éventails et chassemouches aux longs manches travaillés; et, aux jours de grandes cérémonies, on sortait tout le trésor des bijoux, colliers, diadèmes, ceintures, bracelets, bagues et anneaux de pied; des ornements, sceptres et insignes; des vases, plats, aiguières en métal précieux, des ustensiles nécessaires au service divin¹⁾ que l'on conservait, en temps ordinaire, dans des salles bien fermées ou des cachettes connues des seuls prêtres.

Les cérémonies n'allaient pas sans parties musicales; comme les Khmèrs en effet et les Javanais, les Chams étaient fort épris de musique. Ils l'associaient aux cérémonies du culte comme aux danses lascives des harems et leurs armées ne savaient s'en passer. Leur orchestre²⁾ comprenait des instruments à cordes, des flûtes semblables à celles des Chinois³⁾, des timbales de cuivre et des tambours de formes variées. Les bas-reliefs nous montrent des musiciens exécutant leurs symphonies devant des dieux ou des rois: on y distingue ici un joueur de violon, là deux hommes dont l'un pince une cithare tandis que son compère lui bat la mesure; plus loin, c'est un joueur de harpe; ailleurs, des femmes dansent au rythme de tambourins, sistres, cymbales, conques et sonnettes⁴⁾.

Ces mêmes bas reliefs semblent reproduire des scènes de ballet; on peut imaginer ce qu'ils étaient par ceux qui sont exécutés aujourd'hui encore au Cambodge: au rythme des instruments, les danseuses

1) On les comprenait sous la démonisation générale de « bhogopabhoga ». FINOT B. E. F. E. O. IV 912.

2) Si les Chinois n'appréciaient pas la musique chame, les Annamites en étaient amateurs, et nous voyons un empereur du Đai Viêt publier, en 1060, des „parties de chant du „Champa en même temps que l'accompagnement au tambour et en diriger lui-même „l'exécution" *Vsl II 15a Sk III 4a. Tt III 2b.*

3) *Souei Chou LXXXII 37a. Wen Hien T'ong K'ao XXIV 林邑 46a. Méridionaux 424.*

4) Cf. les reproductions de bas-reliefs donnés par PARMENTIER dans „*Monuments du cirque de Mĩ-So'n*” B. E. F. E. O. IV.

mimaient les épisodes d'un poème ou d'un drame héroïque dont un lecteur scandait les vers à la mesure de claquettes de bambou. Qu'étaient ces poèmes ou ces drames? nous l'ignorons¹⁾ car aucune œuvre de la littérature chame ne nous est parvenue; les inscriptions en langue vulgaire sont de simples actes de donation et ne présentent aucun caractère littéraire. Il est probable aussi bien que les Chams n'attribuaient pas d'importance aux œuvres écrites en leur langue, s'il en était, et que la culture hindoue, dont ils étaient imprégnés, leur faisait considérer comme seuls dignes d'intérêt les ouvrages en sanscrit; c'était donc en cette langue qu'écrivait tout poète, tout historien soucieux de sa bonne renommée: ainsi, sous le règne de Jaya-Harivarman I, une chronique intitulée *Purāṇārtha*²⁾ ou *Arthapurāṇaṣāstra*³⁾, et dont une inscription nous cite un passage, est rédigée en sanscrit et en *çlokas*⁴⁾. La culture littéraire et philosophique des rois Chams était purement sanscrite⁵⁾, et ils nous ont énuméré eux-mêmes avec complaisance l'étendue de leurs connaissances. Ils se disent versés dans tous les *çāstras*: la grammaire de

1) On peut supposer cependant que le répertoire de ces danses était emprunté à la littérature sanscrite, au *Rāmāyāna*, principalement, qui fait, aujourd'hui encore, les frais de la grande majorité de ces représentations au Cambodge.

2) *Mi-Son*, mont G₆, 100. Stèle BVIII, XVII et XIX. *Stt.* 1979ç = 1179. FINOT IV 955xx.

3) *Mi-Son*, mont G₁, 101. Stèle A^s. *Ch.* FINOT IV 963xxi.

4) „Le *Purāṇārtha* s'exprime en ces termes: Ce Çri Jaya Harivarmadeva, c'est Uroja „lui même. Né d'une femme membre (de la caste) des *kṣatriyas*; fils d'un roi consacré; „Terre de bijoux placée sur la poitrine de Hari, son séjour... Dans le *Purāṇārtha*, „montagne de choses utiles visibles sur la terre, celui que le monde appelle Uroja définit „celui qui a nom Çivauāndana. Je suis Uroja quatre fois (incarné?). On dit que ce qui est „une fois n'est pas une seconde fois; néanmoins, pour l'accomplissement de mon vœu ce „Çiva renaît. Le dieu des dieux Çriçānabhadreçvara, le dieu des dieux érigé à Vugyan „(seront) enrichis par ce roi, portion de moi-même, qui souhaite la gloire de Çaiva. Tel „est le *Purāṇārtha*, description d'Uroja, que le monde doit connaître.” L'extrait du *Purāṇārtha* remplit les st. IX à XIX de la face A de *Mi-Son* 100.

5) Au Cambodge, une tendance du même genre était très marquée au commencement du XIXe siècle. La langue khmère était dédaignée; la siamoise seule était appréciée: le roi les grands, les lettrés ne prisent que les ouvrages écrits en siamois, et chacun sait que le roi Norodom s'exprimait beaucoup plus facilement en siamois qu'en cambodgien.

Pāṇini avec son commentaire, la Kāçikāvṛtti¹⁾; l'astronomie²⁾; les six systèmes philosophiques à commencer par la Mimāṃsā³⁾; la doctrine du Buddha⁴⁾; les livres de la loi, notamment le Nāradiya et le Bhārggavīya⁵⁾; l'Uttarakalpa des Çivaïtes⁶⁾; la connaissance des soixante-quatre kalās⁷⁾ enfin.

La culture sanscrite était cependant beaucoup moins complète que ne le laisse supposer cette impressionnante énumération; si au Cambodge, en effet, les inscriptions conservent à toute époque un sanscrit classique en somme très pur, il n'en est point de même au Champa où il s'émaille bientôt de barbarismes et solécismes dénotant chez le rédacteur une connaissance très imparfaite de la langue, et marquant un affaiblissement de plus en plus complet de cette culture. Les guerres incessantes avec le Đai Viêt avaient accaparé toutes les forces vives du pays; l'ennemi, entré plusieurs

1) Vyākaraṇā[çāstra]. *Po Nagar de Nhatrang*, Khanh-hòa, 38. Stèle, e III. *Skt.* 840ç = 918 A.D. — *C II* 247xxvi. — *Mi-So'n* 101 A^o. — *Mi-So'n*, Mont D₃ 92. Stèle A^o. *Ch.* 1116ç = 1194 A.D. FINOT IV 970xxiv. „La grammaire, Vyākaraṇa, est évidemment celle de Pāṇini, avec son commentaire, la Kāçikāvṛtti. La mention de ce dernier ouvrage a une réelle importance pour l'histoire littéraire de l'Inde. On a beaucoup disputé sur sa date, que les uns font remonter au VII^e siècle, tandis que d'autres la font descendre jusqu'au XII^e, ou même, comme l'éditeur du texte, Balaçāstrin, au XIII^e, et l'on ne peut dire que la question soit encore définitivement résolue. Du moins sera-t-il désormais impossible de supposer la Kāçikā postérieure au IX^e siècle, puisque au commencement du X^e, elle était connue sur la côte orientale de l'Indo-Chine” BERGAIGNE *C II* 248.

2) Horāçāstra. *Mi-So'n* 92 A^o.

3) *Po Nagar de Nhatrang* 38 e III.

4) „Lui qui, se jouant... dans les belles ondes de Jinendra” *ibid.*

5) „Habile dans tous les tanatap (dharmaçāstras), suivant notamment le Nāradiya et le Bhārggavīya...” *ibid* A^o.

6) „Ouvrage çivaïte cité dans la compilation tantrique qui a pour titre: Çāktānan-datarāṅgiṇī. Cf. AUFRECHT. *Catalogi codicum manuscriptorum bibliothecae Bodleianae* pars octava, p. 103b.” BERGAIGNE *C II* 259 n. 8.

7) Doué de toutes les qualités au complet, savoir: la science des 64 kalās (catuṣṣaṣṭi kalāvidyā). *Mi-So'n*, Mont D₃ 90. Stèle B^o. *Ch.* 1003ç = 1081 A.D. FINOT IV 933xii. „... Expérimenté dans la connaissance des 64 kalās, savoir: la grammaire, etc..., jusqu'à la connaissance de la vérité suprême”. *Mi-So'n* 101 A^o. Un autre dit connaître „toutes les sciences (sarvaçāstra)” et être „versé dans la philosophie des diverses écoles”. *Mi-So'n*, Mont B₁, 83, Pilier extérieur Nord, C^o. *Ch.* FINOT IV 952 xviii.

fois en vainqueur dans la capitale, imposait peu à peu sa civilisation et son génie tout chinois, jusqu'au jour où, maître définitif du pays, il commença de détruire systématiquement les monuments et les statues des dieux et à marteler les inscriptions qui conservaient le souvenir d'une civilisation hindoue à jamais oubliée dans ce pays devenu annamite.

(à suivre.)